

Mathieu Mir

Histoire du Pays de Sault

de Nègre

Soi-disant originaire d'Espagne. Antoine de Nègre, marié en 1525, à Jeanne de Lévis, est le plus ancien connu de ce nom.

Antoine de Nègre.....Jeanne de Lévis

.
. .
. .
. .

Angéline de Gayraud.....Pierre de Nègre.....Marguerite de Verniolles

2èmes noces

1ères noces

.
. .
. .
. .

.
. .
. .
. .

Pierre de Nègre

Jean de Nègre

(de Nègre du Clat: deuxième branche)

(première branche: de Nègre d'Able)

Jean de Nègre.....Marie Cerda

(investi de la charge de bailli de Sault en 1574 et 1600, acheta château ruiné d'Able et dépendances dans consulat de Belvis ainsi que Montagne de la Cory ou Fénicas au consulat de Niort. En 1608, achète Montpied aux consulats de Camurac et Comus.

.
. .
. .
. .

.
. .
. .
. .

.
. .
. .
. .

.
. .
. .
. .

Pierre de Nègre
(1590-1675)

Antoine de Nègre

Jean François

Françoise

.
. .
. .

.
. .

.....Pierre de Nègre

.
. .
. .
. .

.
. .
. .
. .

.
. .
. .
. .

.
. .
. .
. .

Guillaume de Nègre

Thimoléon de Nègre

César de Nègre

Jean de Nègre

géographie

Le pays de Sault est situé aux pieds des Pyrénées, au point de départ des Corbières. Il forme le canton de Belcaire actuel et une partie du canton d'Axat, à l'extrémité du département de l'Aude. Il faisait anciennement partie du comté de Razès. Il a, au Nord, le Chalabrais ou Cheircorb; au Sud le Donnezan ou canton de Quérigut (Ariège); à l'Est le comté de Foix. Par rapport à ces deux dernières contrées, et plus tard, par rapport à la seconde seulement, il était pays de frontière: France d'un côté, Navarre de l'autre.

montagnes

Le pays de Sault ou de forêts (*saltus*), est surtout , par sa position, un pays de montagnes et de montagnes boisées; il est assis sur la grande ligne européenne de partage des eaux. D'un côté, le versant de l'océan, avec l'Hers, affluent de l'Ariège; de l'autre, le versant de la Méditerranée, plus étendu, avec les affluents de l'Aude. Mais, une bonne partie du pays, le plateau de Sault, semble n'appartenir à aucun versant. En effet, ses eaux n'ont pas de déversoir, visible au moins; on n'y trouve que des entonnoirs, tous naturels, où l'eau s'engouffre, sans qu'on sache où elle va.

La ligne de partage des eaux, qui suit longtemps la ligne principale des Pyrénées, s'en détache avant d'arriver à la Méditerranée, au Pic de Carlitte, et c'est de là, d'après Elisée Reclus (Géographie universelle), que partent les Corbières, ou plutôt la deuxième ligne des Pyrénées Françaises, ligne parallèle à la première.

Donc, en partant du Carlitte, la ligne monte un peu, au Nord, par le Roc Blanc et le Tarbésou jusqu'au port de Paillères. Là, elle tourne à l'Ouest vers le col du Pradel et, après un crochet dans le terrain de Montaillou, elle abandonne la deuxième ligne des Pyrénées qui se prolonge du côté de l'Ouest et va sur Camurac, au Pla de l'Homme. En cet endroit, elle se bifurque, pour laisser le terrain neutre de la Plaine de Sault. Une première ligne passe par la crête de Gébetx, la serre de Roquefeuil, le col de Belfort, la Peyre, Quirault et gagne le col de Coudons, pour suivre les Corbières occidentales. La seconde ligne, partant de la crête de Gébetx, peut se tirer par le col des Sept Frères, l'Escanié, les forêts de la Plaine, de Bélesta, de Picaussel, de Callong, et rattraper l'autre ligne au col de Coudons.

De cette ligne principale de montagnes s'en détache une secondaire de Paillères vers le pic d'Ourthiset, les cols de la Clause et de Dents, allant mourir aux gorges de Saint Georges: c'est la ligne de séparation des versants de l'Aude et du Rébenty, son affluent.

Nous avons signalé la seconde chaîne des Pyrénées se dirigeant à l'Ouest vers Montaillou, elle passe au col de Marmare et au Saint-Barthélémy: c'est la séparation des versants de l'Ariège et de l'Hers. Cette ligne est presque étrangère au pays.

Les points culminants de ces diverses chaînes sont dans l'Ariège, le Tarbésou 2366m, et le Saint-Barthélémy 2349m. Dans le pays, les points culminants sont: le Pic de La Fajole 2027m, et l'Ourthizet 1937m.

cours d'eau

D'après le système de montagnes exposé, un cours d'eau se trouve de chaque côté de l'arête principale: le Rébenty d'un côté, l'Hers de l'autre.

Le Rébenty: ou rapide (*repentinus*) qui appartient tout entier au pays, prend sa source à La Fajole, sur la Crête de Paillères, dans une cuvette ou étang. Il se forme presque complètement avant d'arriver à Niort, et, suivant une vallée très encaissée où il s'est taillé des défilés presque sous le roc, il se jette dans l'Aude, après un cors d'eau d'une quarantaine de kilomètres, à mille mètres en aval d'Axat.

L'Hers, affluent de l'Ariège, d'après les uns sortirait de Prades (col de Marmare); d'après les autres, d'un étang de Saint-Barthélémy (étang Tort) et d'après d'autres, enfin, de Camurac, où il formerait la limite avec l'Ariège (ruisseau de Rieutort). Quoiqu'il en soit, Camurac et Comus sont dans sont versant et le ruisseau de la Frau lui porte leurs eaux. Le ruisseau de Salvanière, descendant d'Ourthizet, sert en bonne partie de limite du côté de Pomezan.

Forêts:

Le pays de Sault est remarquable par ses belles forêts, qui lui ont donné le nom. Deux lignes principales les marquent: l'une, qui suit les crêtes de montagnes séparant le Rébenty de l'Aude, avec les forêts de La Fajole, Mérial, Niort, Mazuby et Rodome; l'autre, au Nord et commençant à La Frau, avec la forêt de Comus, la Plaine, la forêt de Bélesta, Coumefroide, Picaussel et Callong. Entre ces deux lignes on trouve la forêt de Niave et celle de Camurac.

Ces grandes forêts donnent des sapins pour le bois de construction, ou des taillis de hêtres et de chênes pour le chauffage. Le sapin ne croît plus au dessus de 1600 mètres d'altitude, et le hêtre au dessus de 1700. En dépassant ces hauteurs, on trouve des gazons qui forment les dépaiissances.

Le pin y résisterait encore, jusqu'à plus de 2000 mètres, mais il est rare dans le pays. L'essence est le sapin ordinaire, qui atteint de très grandes proportions: de 30 à 40 mètres de hauteur, 4,50 à 4,80 mètres de circonférence, de 12 à 15 mètres cubes de bois d'industrie. On peut voir deux rois de ces forêts, à La Fajole (passe du Bacquet) et à Callong (arbre dit de l'exposition).

On plante dans ces forêts des épicéas ou sapinettes, mais cette espèce n'est bonne que pour le reboisement ou repeuplement.

Après le sapin, les essences les plus répandues sont: le hêtre, sur les hauteurs; le chêne dans les cantons les plus chauds. On trouve peu de pins, quelques tilleuls et merisiers, des frènes, érables et alisiers dont le bois est recherché. Les endroits pierreux sont couverts de buis ou de noisetiers. Toutes les parties belles de la forêt appartiennent de tout temps à l'Etat. Les communes en possèdent quelques lambeaux, soumis au régime forestier, la plupart donnés comme cantonnement c'est à dire comme compensation des anciens usages. La superficie totale des forêts du canton de Belcaire soumises au régime est de 5402 hectares. Elles sont surveillées par trois brigades de gardes: Belcaire, Espezel et Mérial, dirigées par un sous-inspecteur; le tout dépend de la vingt-cinquième conservation de Carcassonne.

Voici, en commençant par les plus grandes, la superficie des différentes forêts domaniales:

- _ forêt de La Fajole: 725 ha
- _ de Comus: 659 ha
- _ de la Plaine (Belcaire): 542 ha
- _ de Canelle (Niort): 472 ha
- _ de Picaussel (Belvis): 429 ha

- _ de la Benague (Roquefeuil): 317 ha
- _ de Mazuby: 281 ha
- _ de Rodome: 252 ha
- _ de Coumefroide (Espezet) et de Niave (Belcaire): 251 ha chacune
- _ de Callong (Belvis): 226 ha

Ces forêts, adroitement aménagées, en dehors et à l'exclusion des communes usagères, fournissent, chaque année, de belles coupes à l'exploitation; on se base pour cela sur le cube effectif: calculé pour chaque parcelle et produit pour elle en un temps donné. Ces coupes donnaient, avant la guerre, à l'Etat, un revenu annuel moyen de 245 499 francs pour le seul canton de Belcaire. C'était le pris de 20 000 mètres cubes de bois, vendus à 11,88 francs le stère (moyenne de dix années de 1897 à 1906). On peut calculer le revenu annuel en multipliant par le prix de 250 francs le mètre cube.

Les forêts du canton de Belcaire sont sillonnées de routes qui servent à leur exploitation. La longueur de ces routes en état de viabilité est de 69 kilomètres, 610 mètres. Les communes du canton jouissent des 692 ha de forêts qui leur ont été allouées comme cantonnement des leurs anciens droits d'usages.

géographie économique:

Ce que les pâturages et la forêt laissent de terrain libre, les cultures et les prairies le prennent; il est même certain qu'autrefois on a reculé les bornes de la forêt par les défrichements.

Les terres, en général, surtout du côté de Rodome, sont productives, ou, du moins, classées comme telles, ce qui est un abus car on n'a pas tenu compte des froids excessifs qui, souvent font périr les plus belles récoltes.

L'agriculture est à peu près l'unique nourricière du pays. L'industrie du bois occupe un certain nombre d'ouvriers, mais presque tous ces bûcherons sont en même temps agriculteurs. On exporte du bois et quelques produits de l'agriculture: pommes de terre, blés, avoines, orge, légumes secs. Les nombreuses dépaissances permettent au cultivateur de faire de l'élevage. Des troupeaux de jeunes boeufs parcourent les pâturages durant l'été, couchant sur les lieux mêmes. Des règlements de police déterminent, pour chaque localité, les conditions de cet élevage.

Les moutons, qui tendent à disparaître aujourd'hui, faute de bergers professionnels, seraient encore une des richesses de l'éleveur. On les utilise encore, en été, à fumer les terres au moyen de parcs mobiles (*parréc-anda*) que tout le monde connaît. Ils donnaient, avec leur laine, cette bure dont on faisait des vêtements si bien appropriés au climat du pays.

Pour comparer les productions actuelles de l'agriculture, il n'est pas sans intérêt de connaître ce que nos pères récoltaient dans leurs champs. Le "livre vert" de l'archevêché de Narbonne nous donne quelques détails à ce sujet, pour l'époque du XIV ème siècle, où il fut composé. On trouve du blé à Coudons, à Gébetx, à Niort, le méteil ou *raou* (arras), mélange de blé et de seigle, est connu dans les mêmes endroits. On cultivait de l'avoine à Gébetx, du chanvre à Niort.

Plus tard, au XVII ème siècle, les affermes, dits arrangements, se payant la plupart en nature, nous font connaître les productions de cette époque. Le blé, le seigle et le *raou* étaient connus dans tout le pays. Il en était de même de l'avoine, qu'en beaucoup d'endroits on mangeait en bouillies ou farines, de la milhorque ou blé noir, dont on faisait, comme aujourd'hui, le *neillas* et la fougasse ou *tougne*. Ce dernier aliment, où entraient encore le maïs, les pois, la paumelle, l'orge, même les vesces, était le remplaçant de la pomme de terre, qui, on le sait, ne fut vulgarisée en France qu'à la fin du XVIII ème

siècle. Les pois et les lentilles étaient également cultivées dans tout le pays.

Géographie politique

Communes et leurs origines

Le pays de Sault a formé le canton actuel de Belcaire, dans le département de l'Aude. Ce canton est composé de 17 communes, situées à peu près sur 3 lignes, lesquelles sont suivies par des routes. La première comprend Comus, Camurac, Belcaire, Roquefeuil, Espezel et Belvis. Sur la deuxième ligne, suivant le cours du Rébenty, on trouve La Fajole, Merial, Niort, Belfort et Joucou. A la troisième on rattache Mazuby, Galinagues, Rodome, Aunat, Fontanes et Campagna.

L'ancien pays de Sault, formant un bailliage avec Belcaire pour centre, étant plus grand que le canton actuel. Dom Vaissette, dans son Histoire de Languedoc, lui donne deux lieues du Nord au Sud, et six de l'Est à l'Ouest: c'est le bailliage du 18^{ème} siècle, mais plus anciennement il comprenait la majeure partie du canton d'Axat ou haute vallée de l'Aude: bailli de Sault et du Razès supérieur (*bajulus saltus et redesii superioris*) est-il dit dans quelques actes; Bessède, le Clat, Cailla, Marsa, Roquefort, le Bousquet, Escouloubre en faisaient partie. D'un autre côté, Montaillou et Prades, avant de faire partie du Donnezan et du comté de Foix, étaient du pays de Sault avant 1240. Quant à l'ancienneté des villages actuels, on ne peut dire que des à-peu-près, comme cela se conçoit d'ailleurs: les documents ne peuvent mentionner que des localités existant déjà.

Il n'est pas utile de citer les communes actuelles du pays de Sault, ainsi que les hameaux qui en dépendent. Anciennement, toute agglomération qui se régissait à la manière d'aujourd'hui portait le nom de communauté, c'étaient à peu près les mêmes qu'à notre époque. Il n'y a eu de changement que pour Niort, qui, comme communauté, englobait Merial et La Fajole. Même au XVII^{ème} siècle, ces deux villages formaient la communauté dénommée Gébetx. Dans les recherches de 1594, on réunissait Aunat et Joucou, Rodome et Fontanes. Plus anciennement, nous trouvons cités dans certains actes, les divers lieux habités.

Viguerie (Annales de Carcassonne, II, p. 346) donne l'énumération de ces lieux, qui comprend 48 noms. Mais il faut dire que la viguerie de Sault comprenait alors le Razès supérieur ou haute vallée de l'Aude. C'est pourquoi il faut ainsi décomposer cette liste:

_ 8 localités du canton actuel de Quillan: Coudons, Quirbajou et Marsa, avec elles, disparues à peu près aujourd'hui, de Coudersi, Espougète, Caragete, Chalabrette et Bolude, toutes dans la commune de Marsa.

_ 14 localités du canton actuel d'Axat: Bessède, le Clat, Gesse, le Bousquet, Builhac et Escouloubre; commune qui englobe aujourd'hui les anciens lieux habités de Sarrabiou, Combret, Tolneu, Pech Redon, Eau..., Gavanoc et Soumagrac.

Il reste donc, pour le seul canton de Belcaire, 17 localités existant actuellement: Gébetx, comprenant Merial et La Fajole, et Munès, en plus des communes actuelles, et, disparues aujourd'hui, Folia Ramon (commune de Belvis), Able, Cazelles, Plausols, Castelpor, la Claux (commune de Rodome et Fontanes), Comeleran et Montpié (commune de Camurac) et Quilhaut.

L'ordonnance de Philippe V le Long, en 1320, énumère les localités de Beaucaire, Roquefel, Camurac, Comus, Espezel, Belvis, Belfort, puis Rodome, Niort, Fontanes et, comme villages disparus depuis, Montpié, Comeléra, Plausols, Quierou, Quilhaut, Cazelles, Able, Espangète, Pintolier et le Soula.

Dom Vaissette cite une chartre de 1127, mentionnant 14 villages dans le pays de Sault mais il a oublié de la donner dans ses preuves. En 1040, il est fait mention de Gebetx. Dans l'inventaires Roques, on trouve, en 1016, Aniort, Rodome, Galinagues et Mazuby; en 1037, Cailley et Plausols. En 873, on trouve Joucou avec son abbaye. En 850, Campagna.

Belcaire

(*Belli Castrum*, château de guerre), fut dès 1247 le siège du bailliage de Sault; d'après ce choix, il devait exister depuis longtemps et avoir une certaine importance. C'est par erreur, comme nous le verrons plus loin, que Dom Vaissette et Buzairies ont dit qu'il avait existé sous le nom de Saltés. Une tradition veut cependant qu'il ait été placé tout d'abord à côté du cimatière actuel. Son château, mentionné sous la guerre des Albigeois (Doat, 22.128), fut fortifié par Saint Louis et reçut une garnison. En 1594, Belcaire occupait 150 maisons. En 1830, il y avait 1033 habitants.

Comus et Camurac

sont les plus récents, ils formaient une seule paroisse autrefois. Comus comptait, en 1594, 30 maisons et Camurac, 60. En 1830, il y avait à Comus, 580 habitants et 487 à Camurac.

Roquefeuil

(ou Roquefel, *rosca folium*) eut une certaine importance par son château fort, au 13 ème siècle. Le village était tout d'abord bâti autour de ce dernier, sur le coteau; à la fin du XVI ème siècle, l'église, dédiée à Saint Martin existait encore. En 1594, Roquefeuil avait 90 maisons, et en 1830, 1077 habitants.

Espezel

n'a guère de traces dans l'histoire ancienne. En 1594 on y trouve 55 maisons, et en 1830, 558 habitants.

Belvis

fut surtout important au XVIII ème siècle; son château ou bastide existait au temps des Albigeois. En 1594 on y comptait 80 maisons, et en 1830, 824 habitants.

La Fajole

(*fagorum locus*, lieu des hêtres) et son voisin Merial (*meyrial*, *medium regale*, moitié royal ou rigale, ruisseau au milieu), sont deux villages récents, formés après la disparition de Gébetx. Ils dépendirent longtemps de Niort, et, jusqu'à la Révolution, ils n'ont formé qu'une seule communauté, avec deux consuls dans chaque localité. La partie de Merial, qui est située au-delà du Rébenty et du ruisseau de Laval, appartenait au village de Niort, et ne devait cesser de faire partie de ce dernier que vers 1860.

Niort,

anciennement Aniort, Anyort, est certainement une des plus vieilles localités du pays. En 1594, on y trouve 50 maisons et en 1830, 564 habitants. Il pourrai tirer son nom de *Anus orta*, vieille sortie,

renouvelant la femme de la légende qui, sortie pour aller puiser de l'eau, apprit ainsi l'entrée secrète du château fort assiégé.

Belfort,

anciennement Beaufort, doit être presque aussi vieux que Niort, et a toujours été, comme ce dernier, l'apanage d'une famille seigneuriale. En 1594, il y avait 17 maisons, et en 1830, il comptait 138 habitants.

Joucou

Joucou, (*Jucundus*, l'agréable), a été, depuis le IX^{ème} siècle jusqu'au XV^{ème}, le siège d'une abbaye assez importante. En 845 on donna à cette abbaye la villa *Donacatum* que l'on suppose à tort être Aunat. Joucou et ce dernier village, ne firent longtemps qu'une seule communauté. En 1594, on y comptait en tout 60 maisons. En 1830, Aunat avait 472 habitants.

Rodome,

siège d'une chatellenie, dit Louis Fédié (Histoire du Comté de Razès, p.309), avait eu des fortifications et des murs d'enceinte; un acte de 1701 les mentionne. En 1594, il y avait 80 maisons; en 1830, 609 habitants. Les hameaux de Rodome, Munès et Caillens sont des localités à part dans les Recherches de 1594, le premier compte 15 maisons, le second, 8.

Mazuby

(*mansus abbatis*, maison de l'abbé), appartenait comme son nom l'indique à une abbaye (actes notariés Aunat, 21 décembre 1701), celle de Saint Michel de Cuxa ou du Canigou en Roussillon (Espagne avant 1640). En 1594, Mazuby était composé de 60 maisons.

Galinagues

dépendait de Rodome pour le spirituel; en 1594 il avait 25 maisons.

Coudons, Quirbajou et Marsa

sont mentionnés dans le bailliage de Sault par Viguerie vers le XIII^{ème} siècle et dans les Recherches du diocèse d'Alet, 1594. Cependant ils dépendaient plutôt de la chatellenie de Quillan.

Bessède, le Clat, Gesse, Escouloubre, le Bousquet et Builhac

sont les villages rattachés au Razès supérieur et par conséquent au bailliage de Sault.

Et maintenant, un mot sur les villages disparus. On attribue généralement leur disparition à la peste, comme il en sévit un peu partout vers le XIV^{ème} siècle. Le manque d'eau dût y contribuer pour beaucoup.

Gébetx

(*ad abiets*, aux sapins) qui a formé Merial et La Fajole, était situé au pied d'un rocher sur le flanc de la montagne, en face de Merial. Il était le siège d'une seigneurie, donnée en 1040 à l'archevêché de Narbonne par l'intermédiaire d'un chanoine de Niort. Mgr de Bonzy, au XVII^{ème} siècle réorganisa ce fief, un acte de 1697 dit qu'il en avait pris possession depuis plus de 20 ans. En 1594, il ne restait de Gébets que la petite église dont aujourd'hui encore on voit le pied des murs. Dans une reconnaissance de 1683, faite à l'archevêché de Narbonne, on mentionne les parêts de Gébets, les bords de Gébets.

Montpié,

mentionné comme les suivants dans l'acte de 1320. En 1391, Jean Guérin d'Ax acheta à Guillaume Arnaud de Château-Verdun, un fief noble en directe, appelé Monpié, aux consulats de Comus et Camurac. Ce fief passa ensuite au Sieur d'Orgeix, à qui Jean de Nègre l'acheta en 1608. Donc, en 1391, le village semblait déjà ne plus exister.

Coumareilla,

à l'Ouest de Belcaire et au N-E de Camurac, autrefois Coumeleran (Recherche de 1594) ou Coumelhera (acte de 1320) disparut vers le XIV^{ème} siècle. Une reconnaissance de 1594 cite "les usages qu'ils [les bien-tenants] ont de pouvoir retirer leurs personnes et leurs biens de la forteresse" (acte de la mairie de Camurac). Cette forteresse est mentionnée encore dans la reconnaissance de 1687. Pourquoi, à côté du nom de Castel-Grignon? Les recherches de 1594 disent "Coumeleran, où il y a un petit village ruyné".

Plansols

L'abbé Sabarthès le place dans la commune de Bessède (section C). Mais comment en ce cas lire l'acte cité dans l'inventaire Roques par lequel, en 1307, on donne à l'église St-Jean, de Niort, l'alleu de Galinagues, ayant Caillens d'autan, Mazuby de cers et Plansols d'aquilon?

Quier,

plus tard Quirhaut (haut par opposition à Quirbajou, bas) existait sur le chemin de la Peyre, à ce dernier village on note encore l'emplacement de l'église dédiée à Sainte Marie. On lit dans le manuscrit 9551 de la Bibliothèque municipale de Carcassonne, que noble Gausseran de Marsa fait serment pour le lieu dél Givier. C'est sûrement une mauvaise lecture et il faut entendre de lieu de Quier ou Quierhaut.

Folia-Ramon,

dont il est aussi question, au même endroit, n'a laissé son nom qu'à une section cadastrale de Belvis, au Nord de la Peyre.

Able ou Aple

devait se composer de quelques maisons que dominait le château, disséminées du côté du moulin actuel, ou plus bas, de l'autre côté de la rivière. C'est là que s'élevait l'église, dédiée à Saint Thomas, dans laquelle on a retrouvé un bénitier en pierre.

Cazelles,

d'après un plan ancien, conservé dans les archives de la famille Fondi de Niort, était bâti un peu au dessus du château actuel du côté d'Espezel.

Espangète

ou *locus de Sponiets* de Viguerie, est aujourd'hui, d'après l'abbé Sobartès, un nom de terre de Marsa. Il en est de même de Couderci, Bolude, Chalabrette et Castelpor, ces deux derniers avec une métairie. Il est impossible d'identifier Pintolier et le Soula. Ce dernier ne serait-il pas Trassoulas? M. Sabarthès, lisant Trassarretto pour Carrazetto dans Viguerie, fait de ce dernier Trassoulas.

Lamalayrède

est un hameau plus récent dont on ne trouve trace qu'au XVII^{ème} siècle.

Routes anciennes et actuelles

L'on enseigne dans toutes nos écoles que nos pères n'entendaient rien au progrès actuel, qu'ils ne connaissaient pas même l'utilité d'une route. Cependant toute personne qui parcourt le pays, verra qu'à côté de nos voies de communication, il y a ce qu'on appelle les chemins vieux et que ces chemins sont bien plus nombreux que nos routes entretenues par nos cantonniers. Il faut reconnaître que ces routes n'ont pas été nivelées par nos agents voyers et ne contournaient que les grands obstacles. Mais il faut se garder de les juger par leur état actuel: elles n'ont pas de cantonniers depuis longtemps.

Ces chemins, autant que possible, cherchaient le soleil, le *soula*, car, dans in pays de neige, comme le pays de Sault, le chemin n'y est pas si facilement et si longtemps obstrué. Aujourd'hui, l'on ne se préoccupe plus de cela, et nos routes sont faites trop souvent pour les intérêts, non plus des communes, mais des administrations de l'Etat, pour desservir une forêt, par exemple.

Une trouée naturelle que devait suivre une route, faisait communiquer le paysan Chalabrais par Puivert, et au Razès, par Brenac. Après avoir traversé le Sault, elle se continuait vers le Donnezan et la Cerdagne.

C'est sur cette route, datant des premières invasions, que durent passer les nombreux soldats qui se battirent dans le pays de Sault. C'était une trouée sur la terre ennemie, car il ne faut pas perdre de vue que notre pays était frontière. Aussi verrons nous cette route protégée par de nombreux châteaux forts. Plus tard, cette grande voie fut reconstituée. Une mauvaise route devait la suivre. En 1678-79, l'on conduisait d'Aunat à Quérigut des farines pour la subsistance de l'armée de Cerdagne.

Cependant, Vauban allait créer sa grande place forte de Montlouis, et, pour y accéder, il fit ouvrir une belle route pouvant soutenir sa grosse artillerie; on l'appelle la route Vauban ou des Canons. Elle reste encore aujourd'hui à l'état de vieux chemin.

En 1679, Louis XIV écrivait au Cardinal de Bonzy, archevêque de Narbonne, pour lui communiquer son projet qui intéressait un coin de son diocèse. Les travaux furent exécutés à partir de 1681. La route de vauban, venant de Quillan, passait à Coudons, à la Peyre et devant Belvis, qui était une étape. Après avoir laissé, à la Rabasse, un embranchement allant à Bélesta et un autre à Belcaire, et le comté de

Foix, elle descendait vers le Rébenty, qu'elle franchissait au dessous de la forge de Belfort, à l'ancien pont du Roi (adjudication de ce pont et du suivant, 8 juillet 1681, Notariat de Belcaire). Passant immédiatement le ruisseau de Munés qu'elle suivait un peu, elle montait à la métairie dite d'Utéza et arrivait en vue d'Aunat. Deux autres voies qu'on dirait faites pour les flanc-gardes, passaient, l'une par Caillens et Rodome, l'autre sur la crête des montagnes, entre Joucou et la voie principale. D'Aunat, elle passait au Sarrat gros puis au col de la Plause, d'où elle descendait vers Fontanes et Campagna, et se dirigeait ensuite sur Rouze, le Pla, Quérigut, le col des Hares, Puyvalador, formiguières pour atteindre enfin Montlouis.

Cette route et ses grandes artères n'ont été que retracées pour les rendre plus commodes; seule, celle de la vallée du Rébenty, grâce aux travaux plus aventureux de ces derniers temps, a été ouverte, le long de la rivière, jusqu'à la route d'Aude.

Ce dernier travail avait été projeté depuis longtemps. Déjà, en 1696, M. Bonnet, curé de Merial et Pierre Roland, fermier de l'archevêque, à Gébetx, proposaient pour le tronçon de La Fajole à Merial, de payer eux-mêmes les travaux de maçonnerie nécessaires (actes notariés Bernaud -Belcaire).

En 1838, M. le préfet de l'Aude donna son avis favorable pour classer comme chemin de grande communication "le chemin partant des limites de l'Ariège dans la direction de La Fajole, suivant la vallée du Rébenty, jusqu'à son embouchure" (délibération de Belfort, archives communales, mairie). Ce projet n'aboutit qu'en 1867 et la route n° 107 arrive, aujourd'hui, jusqu'à Ax par le col du Pradel.

La route départementale n° 22 a remplacé la route Vauban en descendant sur Quillan. Elle relie en même temps la plaine de Sault à l'Ariège par le col de Marmare. Plusieurs études avaient été faites pour relier Montlouis, suivant ainsi complètement la route de Vauban. Mais on préfère descendre de Montlouis sur Axat et l'on ouvrit alors la route départementale n° 118.

A signaler la route d'intérêt commun n° 20 de Camurac au col de Jau, pour les sections de Camurac à Niort et de Belfort à Gesse et une autre route d'Aunat à Usson et le Donnezan.

Enfin, des débouchés ont été ouverts, de Roquefeuil sur Bélesta et d'Espezzel sur Puivert, en attendant qu'on ouvre celui de Camurac sur Fougax.

Les châteaux anciens.

La domination wisigothe, qui dura, comme nous le verrons, du V^{ème} au VII^{ème} siècle, avait laissé de grandes traces dans le pays: la suite des temps les a malheureusement effacées. Au VII^{ème} siècle, ces conquérants, maîtres du pays de Sault, y bâtirent quantité de forteresses, sur les hauteurs qui leur paraissaient les plus propices pour défendre leur conquête.

De tous ces travaux nous en sommes réduits, aujourd'hui à contempler quelque pan de mur qui nous redit silencieusement le passé. La vallée du Rébenty a dû être le point central de la défense: Niort ou Aniort, Belfort, Able, Caselpor sont autant de *castra* ou forts de guerre, tous d'origine wisigothe. Si l'on y ajoute, au Sud, Dournes, de la même époque; au Nord Belvis et Quiraut, Roquefeuil, quoique plus récent; enfin Montaillou et Prades à l'Ouest, l'on peut concevoir que le pays était suffisamment protégé par ses forteresses. Et encore, après la guerre des Albigeois, on ajouta Belcaire, au centre. Rodome, sur le plateau, conserve, dit Fédié (le comté de Razès et le diocèse d'Alet, par Fédié, Carcassonne, Lajoux, 1880), les vestiges d'un manoir qui, au XIV^{ème} siècle, fut le siège d'une modeste chatellenie. Ce château fut détruit en 1573 par les calvinistes. Il est à croire que Rodome fut un village assez important,

car il a été entouré d'une enceinte de murs dont on pourrait encore trouver les traces. Un acte notarié cite ces murs comme confront.

Aniort

Aniort, la cité maîtresse du pays, était bâtie à l'Est du village actuel, sur un rocher, sorte de nid d'aigle défendant la route de Belcaire à Mazuby et au Donnezan, aussi bien que le cours du Rébenty. C'est ce piédestal escarpé qui lui a fait donner souvent le nom de *rupes Aniorti*: rocher de Niort.

Ce château wisigoth fut toujours considéré comme place forte de premier rang, tout à cause de ses conditions architecturales, que par suite de sa position stratégique. Les wisigoths disparus, Aniort fut aussitôt inféodé aux comtes de Razès, vers 845. On créa plusieurs fiefs dans le pays de Sault et celui d'Aniort en fut le centre et le plus important. Son seigneur, prit le titre de baron, titre qui devint héréditaire dans la famille d'Aniort, devenue si célèbre.

Au XI ème siècle, on ajouta au nom des Aniort le titre de vicomte de Sault, et l'importance de leur château grandit encore. C'était au moment de la création du comté de Foix, détaché de celui de Razès, les deux comtes rivaux pouvaient en venir aux mains; ils voulurent se défendre et se donner des auxiliaires, c'est pour cela que le seigneur d'Aniort fut fait vicomte.

Puis, au commencement du XIII ème siècle, arriva la guerre des Albigeois. Dans le château d'Aniort, refuge de plusieurs révoltés, s'organisa une résistance digne d'une meilleure cause. Dans cette guerre, le pays et le château d'Aniort, furent des derniers soumis. La famille des Aniort accrut sa célébrité par cette résistance armée à la croisade de Simon de Montfort. La demeure féodale mérita ce qualificatif d'imprenable et les croisés ne l'eurent que par la soumission des Aniort. Désormais, le *castrum Aniorti* va être, non plus un château féodal, dépendant du comté de Razès, mais une forteresse royale défendue par les soldats du roi de France.

Peu s'en fallut cependant que le château de Niort ne disparut avec les Albigeois; en 1255, Saint Louis, à qui tout le pays avait fait soumission, donna l'ordre à Pierre d'Auteuil, son sénéchal de Carcassonne, de détruire les châteaux du pays, et Aniort avec eux. Mais cette mesure ne dut pas être entièrement exécutée, pour ce dernier du moins, à cause, sans doute, de la position de cette forteresse sur la frontière du roi d'Aragon. Le roi y plaça une forte garnison semblable à celle du château de Puylaurens, un chapelain, un arbalétrier et 25 sergents. Cette garnison fut maintenue pendant longtemps.

Plus tard, sous les guerres de religion, Aniort, qui avait toujours résisté victorieusement à l'ennemi du dehors, succomba dans la guerre civile. Un parti de calvinistes s'en empara en 1573 et ce château fut réduit en cendres. Ce fut sa fin: "de cette cité maîtresse du pays de Sault, à peine si quelques lambeaux, dit Fédié, marquent la place qu'elle occupait sur le rocher historique qui lui servait de piédestal".

Un petit manoir resta cependant, demeure d'un descendant de la grande famille des Aniort; bâti auprès de l'église actuelle, ce manoir tomba en ruines au XVII ème siècle et, sur son emplacement, M. Fondi de Niort, son acquéreur, y fit construire un hangar.

À côté s'éleva le château actuel, ou plutôt deux châteaux: celui de M. de Nègre et celui des Casemajon, M. Fondi de Niort les acheta tous deux avant la Révolution, ainsi que la seigneurie elle-même de Niort.

Belfort

Le château de Belfort ou Beaufort est comme son voisin Aniort, d'origine wisigothe. Il était construit à l'Est du village actuel, sur le monticule qui domine la vallée, assez large à cet endroit, et qui défend le passage de cette route que nous avons signalée, du Donnezan au Chalabrais, plus tard route de Vauban.

Cette forteresse a joué un rôle marquant dans le passé historique du pays de Sault. Elle appartenait aux barons d'Aniort et faisait partie de la grande défense du pays. Lors de la guerre des Albigeois, Belfort fut attaqué, car son seigneur était un insoumis. Le château dut être pris, et son maître, en punition, vit ses biens confisqués.

Belfort devient ainsi l'apanage de Lambert de Thury, lieutenant de Simon de Montfort. En 1252, quand le pays de Sault fut devenu terre du roi, Belfort subit le sort du pays, et son château, transformé en forteresse royale, reçut une garnison composée par trois sergents (Fédié).

En 1473, lors d'une incursion des Espagnols dans le pays, ce château fut pris et détruit. Il ne subsista depuis que la seigneurie qui appartenait aux Aniort. Nous la verrons entre les mains des familles d'Usson et de Villemur. Les premiers la reconquirent au XVII^{ème} siècle en achetant le domaine du pays de Sault.

Able

Fédié dit que le château d'Able est une ancienne tour wisigothe. Il était bâti, tel un nid d'aigle, sur un rocher escarpé de tous côtés, surplombant les terres de Joucou, et ayant vue, de l'autre côté, sur la crête d'un roc, de six mètres sur douze. Les travaux de défense consistaient dans le chemin d'accès avec deux ou trois portes fortifiées, du côté de l'Ouest. Avec ce qui reste des murs, on peut encore en suivre le plan. Un passage devait exister, de la plaine de Sault au Rébenty, pour conduire au Donnezan. C'est pour le défendre que fut bâtie la tour fortifiée d'Able. Ce château, d'après Fédié, portait au X^{ème} siècle le nom de Rébenty, et il avait été inféodé à un seigneur de ce nom. On le trouve en effet, sous ce même nom, dans deux actes de 1124 et 1183 (Fédié p.302). Sous les Albigeois, Able fut pris, et, ajoute Fédié, compris dans l'apanage de Lambert de Thury.

Enfin, en 1572, les calvinistes s'en emparèrent et le détruisirent, comme ils firent un peu plus tard pour Aniort. La seigneurie d'Able subsista, et en 1600, Jean de Nègre l'acheta aux commissaires du roi (archives du château de Niort). Sa descendance conserva toujours ce titre de Sieur d'Able, Fédié se trompe donc en disant que ce château appartenait aux de Nègre au XVI^{ème} siècle.

Belvis ou la bastide de Belvis

Sur le rocher dominant de Belvis était construit un château fort ayant vue sur ceux d'Able et de Castelpor, et qui fut assez important au XIII^{ème} siècle. Raymond d'Aniort en était seigneur vers 1200. Ses descendants, en 1266-1276, en faisant leur partage, l'attribuèrent à Pierre Roger d'Aniort, mais il avait été engagé au Sieur Guillaume de Marsay, chevalier, et le rachat devait se faire à frais communs (Jean Quireau, cartulaire de Notre-Dame-de-Prouille, précédé d'une étude sur l'Albigéisme Languedocien aux XII^{ème} et XIII^{ème} siècles, Paris, Picard, 1907, inventaire Roques)

La bastide de Rochan

Ce château, encore une possession d'Aniort, est souvent mentionné dans la guerre des Albigeois. Géraud le remit au roi, lors de sa soumission, en 1240. Mais ce nom ayant disparu depuis, on n'est pas d'accord pour fixer son emplacement. Fédié pense, assure même, que c'est le château de Roquefeuil. M.

l'abbé Sabarthès, lui, l'identifie au château de Quirault, à la Peyre. La bastide de Rochan n'est autre que la bastide de Belvis, nom qui prévalut après les Albigeois. On appelle encore les alentours du château de Belvis "les roches".

Castelpor

(*castrum porti*, château du passage). Comme ses voisins, Belfort et Aniort, Castelpor est aussi d'origine wisigothe. Mais Buzairies (L.A. Buzairies, Notices historiques sur les châteaux de l'arrondissement de Limoux, Limoux, Boute. 1867) ne les fait pas remonter si haut puisqu'il parle de 1015, date de leur première mention dans les actes. Cependant, en 994, Bernard Odon cède à sa femme les châteaux d'Aniort, de Castelpourron et de Belfort (inventaire Roques, bibliothèque municipale de Narbonne, manuscrit 344). Castelpor était bâti à mi-chemin entre Joucou et Marsa, sur un rocher se détachant dans la vallée, à côté de la métairie actuelle de Taffine. On y voit encore quelques restes de murs. Il défendait donc un passage traversant la vallée pour aller de la plaine de Sault au Donnezan par Aunat.

Ce château fut le centre d'un riche fief comprenant Marsa, Quirbajou, Altozouls et une partie de la forêt de Fauzes. Le seigneur de ce fief, qui n'était autre, en 1152, qu'un des membres de la famille d'Aniort, prêta serment de fidélité à Raymond Trencavel, comte de Razès. Un demi siècle plus tard, le seigneur de Castelpor lutta avec le pays contre Simon de Montfort. Pris enfin, après une longue résistance, ce château devint, comme les autres, forteresse royale. Son seigneur, ayant soutenu jusqu'au bout la cause des Trencavel et voyant cette cause perdue, fit sa soumission au roi de France.

On ne parla guère plus de cette forteresse qui dut, comme Belfort, être détruite par les armées espagnoles. La seigneurie, possession des Aniort, fut unie à celle de Marsa et de Quirbajou, l'apanage d'une branche spéciale de Castelpor. On la trouve, en 1594, sur le nom des seigneurs de la Plaigne, puis, par le mariage d'Anne de Plaigne, elle passa aux comtes de Pibrac, vers 1669.

Roquefeuil

(*rocafolium*). Ce château, d'après Fédié, est d'origine féodale. Comme celui de Belcaire, il était entouré par le village, qui, depuis, a changé de place. Il était bâti à l'Est du village actuel, sur un rocher dominant la plaine, à côté, dans la direction d'Espezet, était l'église dédiée à Saint Martin. De ce même côté semblait être la tour principale, affectant, comme toutes ces constructions, la forme carrée. On peut voir encore la trace des murs d'enceinte et les chemins de ronde avec des escaliers taillés dans le roc ainsi que les bases taillées sur la déclivité du sol, des murailles aujourd'hui démolies. A remarquer que dans les actes anciens il est facile de confondre ce nom avec celui de Roquefeuil dans le Gard. Fédié nous dit avoir trouvé un seigneur en 1183; on le voit figurer dans un acte sous le nom de Raymond de Roquefeuil. Il n'est autre que Raymond d'Aniort, frère de Géraud, que nous retrouverons avec les Albigeois. Le même auteur cite encore, au XVI^{ème} siècle, un seigneur de Roquefeuil qui signa un acte dans le château de Couiza. Roquefeuil

résista à la tourmente des guerres de religion, mais cette forteresse dut disparaître, en 1635, lors d'une incursion des espagnols.

Belcaire

(*bellicadrum*). De ce château on ne trouve guère trace avant la soumission du pays au roi de France (1240), Raymond d'Aniort le possédait avec ceux d'Aniort et de Belvis. En 1247, Belcaire fut érigé en bailliage; c'est alors qu'on voit apparaître ce château d'architecture tout à fait militaire, car il était

destiné à recevoir un corps de troupe, comme on le lit dans l'Histoire du Languedoc.

Un gouverneur militaire avait la garde de ce château, et ses voisins devaient s'étendre sur les autres garnisons royales du pays: Castelpor, Belfort, Aniort et Douruls. Le château de Belcaire résista à toutes les invasions espagnoles, mais il fut pris par Jean de Lévis, chef des calvinistes, en 1572. Il fut incendié comme tous ceux qui tombèrent entre les mains des Huguenots. Cependant, Henri IV le fit reconstruire, mais bientôt, par suite de l'annexion du Roussillon, la frontière fut reculée et il perdit de son importance. Montlouis devint la place forte de ce côté de la France. Le château de Belcaire tomba en ruines par suite de son abandon, il ne reste de lui, aujourd'hui, que quelques murs et le nom de Casteillas.

Montaillou et Prades.

Ces deux forteresses anciennes dont il ne reste aussi que des ruines, appartenaient tout d'abord au pays de Sault et n'en furent détachées que lors de la formation du comté de Foix, ou, peut-être, après la guerre des Albigeois. Dans la recherche de ce comté, en 1272 (Dom Vaissette, Histoire de Languedoc, t. IV, p.601) on a cru nécessaire de remarquer qu'il faut compter les châteaux de Montaillou et de Prades. Jusque après la guerre des Albigeois, Montaillou fut le siège d'une importante seigneurie et d'une non moins importante famille, les d'Aliou, plus tard d'Alicre d'Usson. Les d'Aliou étaient proches parents et issus de la famille d'Aniort. Un des leurs fut créé vicomte de Sault, et plus tard baron de Son (ou Usson), Bernard d'Aliou ayant embrassé le parti Albigeois, par suite de son mariage avec la fille du comte de Foix, Montaillou devint la succursale de Montségur, et, à la fin, il fut pris et rasé. Le château fut relevé plus tard et devint un manoir, que nous trouvons, au XVII^{ème} siècle entre les mains de la famille de Traversier de Montauriol. En 1756, il brûla entièrement durant la nuit, et ses habitants durent se sauver au plus vite. Ce qu'on en reconstruisit est en train de dépérir, on y remarque seulement une porte fortifiée du côté de l'Ouest. Quant à ce qu'on appelle aujourd'hui le fort, sorte de tour carrée, située sur la hauteur, il est douteux que ce fût l'emplacement du château ancien. Ce devait être plutôt une porte d'observation, ayant vue sur Prades et sur le haut plateau.

Dournes

Ce château fort, d'après Fédié, est, à n'en pas douter, d'origine wisigothe. C'était une sentinelle avancée du côté de l'Espagne, puisqu'il était construit presque en Donnezan et qu'il en fit d'ailleurs partie plus tard. Il défendait la route de cette contrée dès son entrée dans le pays de Sault. Dournes était bâti au-dessus du tunnel qui relie Campagna à Fontanes, sur un rocher d'où l'on descend à pic vers la rivière d'Aude. La route de Montlouis passait tout près, dans le petit col formé par son piédestal. Aujourd'hui, un observateur en retrouve à peine les traces. Avant le XI^{ème} siècle on ne trouve pas de seigneur de Dournes. C'était une possession directe des comtes de Razès qui, d'ailleurs attachaient une grande importance à cette forteresse limite. Deux actes parlent de Dournes à cette époque: en 1068 il fut vendu aux comtes de Barcelone, mais il fut repris peu après. Un acte de 1069 donne les limites de son territoire.

Au XII^{ème} siècle, quand fut créée la vicomté de Sault, le château de Dournes fut soumis à Bernard d'Aliou, le nouveau vicomte, comme les châteaux d'Aniort et de Gesse. Il appartenait à la famille d'Aniort, durant la guerre des Albigeois, et Géraud d'Aniort offrit de l'abandonner quand il fit sa soumission. Après cette guerre, Dournes fut détaché du pays de Sault et rattaché au Donnezan et au comté de Foix. Il fut détruit en 1640, dit Fédié, par les armées espagnoles, et l'annexion du Roussillon, qui suivit la guerre d'Espagne, fit perdre toute importance à ce point fortifié.

Histoire du Pays depuis l'origine jusqu'au XVII ème siècle

Les origines. Wisigoths et Sarrasins

Aucune donnée précise. D'après Fédié, plateau d'Aunat habité par une tribu de Gaulois Atacins négligés par les romains ou insoumis à ces conquérants. La première trace du pays de Sault dans l'histoire semble se trouver dans Pline le naturaliste, mort en 79 av. JC. Cet écrivain, énumérant les terres qui faisaient partie de l'Aquitaine, y fait figurer les Kercorates (chalabrais) et les *saltes pyreneus* traduit par le Sault Pyrénien et devenu plus tard le *saltus pagensis* ou pays de Sault. Durant la domination romaine, le pays de Sault était rattaché à la Gaule Narbonnaise, qui était une des plus belles provinces romaines. De cette époque, le pays a surtout conservé la langue et beaucoup de noms de lieux, dérivés du latin.

Au V ème siècle, le pays de Sault, comme toute la Narbonnaise, fut envahi pas les Wisigoths qui y établirent fortement leur domination. C'est eux qui élevèrent la forteresse de *Reddoe* (Rennes) devenus plus tard une citadelle importante, capitale du Razès. Le pays de sault, étant sur la frontière, devait lui aussi, être défendu contre les peuples que les Wisigoths avaient refoulés plus loin: aussi, fut il couvert de forts inexpugnables qui le mataient à l'abri de toute surprise, et qui étonnent autant par leur nombre que par leur force.

Montaillou et Prades, à l'Ouest, sur le chemin de l'Ariège; Dournes à l'extrême Sud, sentinelle avancée sur la route du Donnezan; derrière, se faisant suite, Aniort, Belfort, Able et Belvis, sur les passages importants; Castelpor à l'autre extrémité; tel était le système de défense.

Dans le Donnezan, Dournes était soutenu par les châteaux d'Usson et de Quérigut.

Après Constantin, les évêques des Gaules constituèrent leurs diocèses. Les Wisigoths, les nouveaux conquérants, étaient ariens; mais en 519, leur roi, Reccarède, se fit catholique et réorganisa les évêchés de la Septimanie, qui avaient dû être bouleversés par ces hérétiques, maîtres du sol. Le pays de Sault, avec le Razès ou pays de Reddoe, dont il faisait partie, fut rattaché à l'évêché de Carcassez ou Carcassonne; il en dépendit pour le spirituel et pour le temporel jusqu'en 788.

La domination wisigothe dura jusqu'en 719. A ce moment les wisigoths durent céder leur place à un autre peuple plus fort qu'eux et qui, heureusement, ne fit que passer.

Les Wisigoths furent vaincus en 719 par les Sarrasins, qui les repoussèrent vers le Nord. Les Sarrasins, ou musulmans, venaient de l'Espagne qu'ils avaient envahie. La Septimanie toute entière (départements actuels de l'Aude et de l'Hérault) fut conquise par eux. Une trace de ses conquérants dans le pays de Sault, subsiste encore: c'est le pic de Sarrazis entre Belcaire et Roquefeuil. A son sommet, un entassement circulaire de rochers formant muraille, sur la bord de l'escarpement et au bord d'un carré très plat, figure assez bien un camp retranché.

Charles Martel et son petit fils Charlemagne vainquirent les Sarrasins et les repoussèrent en Espagne. Le Razès, dont faisait partie le pays de Sault, forma un diocèse, c'est à dire un département administratif avec un comté. Ce comté, dit Buzairies, fut érigé en 788. Il faisait partie du duché de Septimanie, dépendant lui même du royaume d'Aquitaine, royaume formé par Charlemagne pour son fils Louis le Débonnaire. Après Charlemagne, le pouvoir royal s'affaiblit, et celui des ducs et des comtes qu'il avait créés, augmenta.

Les comtes de Razès (778-1060)

Le comté de Razès, fut institué par Charlemagne en 778 ou 781, d'après Fédié. Tantôt annexé au comté de Barcelone, tantôt soudé au domaine des comtes de Carcassonne, le Razès finit, en 957, par avoir une lignée de comtes particuliers et cet État dura tout un siècle. Les premiers comtes qui gouvernaient le pays, eurent affaire à des seigneurs particuliers, maîtres depuis longtemps chez eux, ils le soumirent tout doucement et leurs inféodèrent leurs terres. Le comte jura protection à son vassal et celui-ci lui jura aide et fidélité. Vers 845, Argila, comte de Razès, inféoda le seigneur d'Aniort pour son fils Béra II, lequel avait déjà un apanage dans le pays de Sault. Ce seigneur d'Aniort prit à ce moment le titre de Baron, qui devint héréditaire dans sa famille. Il gouvernait tous les territoires d'Aniort, Gébetx, Galinagues et Mazuby. Il devait aussi posséder la chatellenie de Montaillou, qui se retrouve plus tard dans sa famille.

Castelpor fut inféodé de même aux comtes de Razès, qui gouvernaient ainsi en suzerains sur Marsa, Quirbajou, Altozouls, devenu aujourd'hui une simple métairie. Les fiefs du comte de Razès dans ce pays étaient complétés par Able, Belfort et Dournes. Mais Aniort et Castelpor étaient "les deux fleurons de sa couronne" (Fédié). Ce fut vers cette époque que fut fondée la célèbre abbaye de Joucou. Un acte de 850, passée la 29^{ème} année du roi Lothaire, nous prouve qu'elle existait déjà. Un chevalier, du nom de Myron, lui donne son alleu de Campagna, y compris l'église bâtie en cet endroit et dédiée à saint Jean.

Vers 873, elle reçut du comte de Razès l'église de Notre Dame de Formiguière en Capcir, ce qui augmenta encore sa richesse. L'auteur du *Gallia Christiana* dit que l'abbaye était alors très célèbre et que c'est vers cette époque que Sigebodus, évêque de Narbonne, vint consacrer cette église de Formiguières, à la prière de ses donateurs, Vifred et Miron frères, comtes de Carcassonne et du Razès, Oliba et son frère Alfred, comtes eux-aussi. C'étaient eux qui l'avaient fait construire et l'avaient dotée pour la donner à Gulfaric, l'abbé de Joucou. L'importance de cette abbaye nous est prouvé par un autre acte de cette même année 873. Ce document, malheureusement assez informe, est la nomination, faite par Charles le Simple, d'un moine nommé Salomon à la tête de cette abbaye. Cette pièce énumère les dépendances du monastère, consistant dans les églises suivantes et leurs possessions: d'abord Sainte Marie de Formiguières, donnée tout récemment; Saint Sauveur des Angles, Saint Martin de Rieutort, Saint Sébastien de Fontrabousse; Saint Romain de Réal, le tout en Capcir. Puis, l'église Saint Jean de Campagna, encore une donation récente; celles de Sainte Marie de Gesse, de Saint Thomas d'Able, de Sainte Marie de Réralt ou Quilhaut, et, enfin, celle du monastère lui même, sous l'invocation de Saint Jacques.

Comme on le voit, beaucoup d'églises appartenaient à ce monastère, qui était alors dans les beaux jours de sa prospérité. Cette importance s'accrut encore dans le pays de Sault. Les églises d'Aunat, de Bessède et de Fontanes furent rattachées à Joucou. L'abbé Roquelaure y ajoute encore: Marsa, Rodome, Mazuby, Niort, Galinagues, Gébetx, le Clat, Barrancou et Nantillas. Il est à croire que l'abbaye assurait le service religieux dans ces localités. Dans beaucoup, d'ailleurs, elle et le chapitre Saint Paul de Fenouillèdes, qui recueillit sa succession, restaient les collateurs du bénéfice. L'archevêque de Narbonne, jusqu'en 1317, époque où fut créé l'évêché d'Alet, eut juridiction sur cette abbaye aussi importante que celle de Saint Martin de la Pierre-Lys. Jusqu'au XV^{ème} siècle l'abbaye de Joucou fut prospère; mais, à cette époque, elle déclina, si bien qu'en 1459, on ne retrouve qu'un administrateur ce ses biens. Elle avait fini d'exister. Le chapitre Saint Paul de Fenouillèdes succéda à ses droits.

En 870, le comté de Razès passa aux comtes de Carcassonne. En cette même année, Charles le Chauve donna à Gliba II le comté de Carcassonne, des terres dans le vallée de Rébenty, avec d'autres domaines.

En 873, un frère d'Oliba, Alfred, prit le titre de comte de Razès, mais il resta soumis au comte de Carcassonne, ainsi on n'avait fait que réunir ces deux domaines sans les confondre, le titre de Razès existait toujours. Aussi, en 957, par suite du mariage d'Arsinde, fille du comte de Carcassonne, avec Arnaud, comte de Couzerans, une branche directe et indépendante reçut et posséda le comté de Razès. Ce fut l'époque de son apogée.

Vers 873, un partage survint entre les comtes de Carcassonne et de Barcelone, indivis: le Razès, qui leur appartenait, fut partagé en haut et bas Razès. Le premier, comprenant le Sault et le Donnezan, comme le pensent Dom Vaissette et l'abbé Roquelaure, échut au comte de Barcelone. Ce partage entre seigneurs ne provoqua pas de réclamations, car il ne lésait personne, les droits et les charges de chacun restant les mêmes. Cela n'empêcha pas que le pays ainsi distrahit du Razès, ne revint pas à ses comtes, à une époque indéterminée. Toujours est il qu'en 1012, dans le testament de Roger le Vieux, comte de Razès, on parla des forteresses et tours de la vallée de Rébenty, qui sont sous la dépendance dudit comte.

Par son testament en 1012, Roger le Vieux partagea à ses deux fils, Raymond et Bernard Roger, son vaste apanage qui comprenait le comté de Carcassonne avec celui du Razès, y compris le Donnezan et le pays de Sault et, enfin, le vaste pays de Keircorb, qui, pour B. Roger, fut érigé en comté. Il s'étendait jusqu'à Foix, qui devint le chef-lieu de ce nouveau fief. Telle fut l'origine du comté de Foix. L'apanage de B. Roger, déjà considérable, grandit encore en 1272, lors d'une enquête sur les limites de ce comté, il comprenait toute la vallée de l'Ariège avec celle de l'Hers. Roger le Vieux avait encore deux autres enfants: Ermesinde, mariée à Raymond Borrel, comte de Barcelone, et Pierre, évêque de Gérone. Il avait laissé le titre de comte de Carcassonne indivis entre ses enfants, tout en excluant les femmes de son héritage. Ce fut là la source de nombreuses difficultés. Les deux parts établies par Roger le vieux étaient limitrophes. "Or, dit Fédié, Raymond, comte de Razès voulut se prémunir contre les incursions de ses ennemis, sur les limites de son fief". Ses ennemis n'étant pas tant son frère que les comtes de Barcelone. D'ailleurs, le lieutenant qu'il créa pour défendre ses possessions rendait hommage à son frère, le comte de Foix, aussi bien qu'à lui, et, plus tard, ce même lieutenant s'allia avec le comte de Foix. C'est donc pour garder sa frontière que Raymond institua la vicomté de Sault, vers 1013. Il existait dans le pays une famille seigneuriale déjà feudataire des comtes de Razès. Elle avait d'importantes possessions et un grand renom qu'elle devait augmenter encore. C'était la famille d'Aniort: elle régnait sur tout le pays de Sault. On trouve dans un cartulaire du château de Foix, une reconnaissance sans date des châteaux d'Aniort et de Castelpor, faite à un Bernard, comte fils de Névia, par son frère Guillaume. Il semble plausible que celui-ci reconnaisse comme feudataire de ses châteaux, son frère, seigneur d'Aliou et fait vicomte de Sault. Le vicomte de Sault, Bernard d'Aliou, était le maître des châteaux du pays, et, en outre de ceux de Montailou et Prades, lesquels furent plus tard compris dans le Donnezan. Ce fief était quasi-royal. Aussi, les grands seigneurs recherchaient-ils l'alliance des vicomtes de sault. Le comte de Foix ne dédaigna pas de marier sa fille avec l'héritier de ce beau patrimoine.

Les comtes de Razès (1060-1247)

L'indépendance du comté de Razès finit en 1060. Une femme, Ermengarde, venait d'en hériter, elle se maria avec le vicomte de Béziers. Cédant bientôt à l'ambition du comte de Barcelone, elle lui vendit le comté de Razès. En outre, Ermengarde n'était pas la véritable héritière. Les femmes n'héritant pas, d'après le testament de son arrière-grand-père Roger, le Razès revenait de droit aux comtes de Foix, proches parents. Pour duper ceux-ci, la comtesse du Razès, par une vente apparemment simulée, donna un défenseur à son héritage (1067). Tous ses proches parents, pouvant avoir des droits à ce titre, en

firent autant. Mais en 1080, un enfant succéda au comte de Barcelone. Profitant du trouble survenu à cette occasion, Ermengarde reprit le Razès, qui se soumit facilement à elle, car on ne voulait pas de la domination espagnole. Quoique donataire, Ermengarde et son mari Trencavel reçurent le comté de Carcassonne en fief. Elle fut aidée par le comte de Foix lui-même, qui s'arma contre le comte de Barcelone pour lui contester le comté du Razès. Il s'en saisit effectivement, mais il ne voulut pas dépouiller sa cousine Ermengarde et il restitua le comté par accord passé le 23 mai 1045. Il se réserva seulement Arzens et Alairac.

Avec Ermengarde et son fils Aton Bernard s'ouvrit une nouvelle lignée de comtes ou plutôt vicomtes du Razès, car elle avait pris le titre de vicomtesse. Cette famille des Trencavel devait s'éteindre avec son titre, après la guerre des Albigeois. A cette époque du XI ème siècle se rapportent quelques actes assez importants dans l'histoire du pays de Sault.

En 1040, Bernard Odon (on peut ajouter d'Aniort) et sa famille: Névie, sa femme, Guillaume, Bertrand et Pierre, ses fils, cédèrent à la maison de saint Pierre, Sainte Croix et Saint Jean, en la cavonie de Niort, l'ancien territoire de Gébetx (Mérial et Lafajole).

Déjà en 1016, le même Bernard Odon avait donné aux mêmes des biens nobles à Rodome et Galinagues. Cette donation fut complétée en 1037. C'est ainsi que fut constituée la seigneurie des archevêques de Narbonne. Tout d'abord, les d'Aniort, se croyant lésés, reprirent leurs terres mais les archevêques, sans doute en vertu des droits cédés à leur mense, revendiquèrent leurs possessions. En 1251 eut lieu un accord entre l'archevêque et Raymond d'Aniort. Ce dernier conserva la moitié de la seigneurie, moyennant certains droits de censive. A la mort de Bertrand d'Aniort, fils de Raymond, cette seigneurie passa, par Blanche, sa fille, au monastère de Prouille (1267) et, en 1278, les religieuses cédèrent tous leurs droits sur Gébetx et Galinagues, à l'archevêque de Narbonne qui resta possesseur incontesté jusqu'à la Révolution.

En 1068, sur l'instigation et à l'exemple d'Ermengarde, sa cousine, Bernard Odon, fils de Guillaume Raymond, comte de Carcassonne, et arrière petit-fils de Roger le Vieux, avec son épouse Garsinde, Bertrand et Guillaume, ses fils, et Névie, sa belle-fille, vendent le château de Dournes aux comtes de Barcelone qui venaient d'acheter le comté de Razès. Comme ce dernier, le château de Razès ne demeura pas longtemps en la possession des comtes de Barcelone. Les Aniort le possédaient pendant la guerre des Albigeois.

Cependant, un double mariage avait lieu chez le comte de Foix et le vicomte de Sault. Le fils de Roger de Foix épousa Gila, soeur de Guillaume d'Alone, autrement d'Alion, lequel était vicomte de Sault, et celui-ci reçut pour épouse Braudimène, fille du comte de Foix (mars 1131). Gila apporta en dot certains droits sur le pays de Sault et sur le territoire de Niort en particulier, mais Udalger, son fils, par un acte de 1145, céda ses droits à son oncle, le vicomte de Sault moyennant un cheval du prix de 200 sols.

Vers 1080: Hommage des châteaux d'Aniort et castelpor, rendu par Guillaume, fils de Névie, à Ermengarde, vicomtesse (femme de Raymond Bernard Trencavel), le même Guillaume rend hommage de ces châteaux au comte Bernard, fils, lui aussi, de Névie. Ce dernier pourrait bien être Bernard d'Alion, vicomte de Sault.

Vers 1096. Bernard Aton (Trencavel) fils d'Ermengarde, attaqué par le comte de Barcelone, donne le Razès, en alleu, au roi d'Aragon.

Vers 1100, Bernard Aton reçoit le serment de fidélité de Pierre, fils d'Impéries et aussi de Bernard et Udalger, fils de Guilhelme.

Vers 1125, hommage château Aniort et Castelpor rendu par Arnaud fils de Rambergue, à Bernard (Trencavel), fils d'Ermengarde et à Raymond et Roger, fils de Cécile (et du dit Bernard).

Vers 1125, hommage des dits châteaux, rendu par Raymond, fils de Blanche, aux mêmes. Autre hommage aux mêmes par Othon, fils d'Agnès.

1150. Hommage du comté de Razès, rendu par Raymond Trencavel, fils de Cécile, par Guillaume d'Aniort, fils d'Agnès.

1152. Raymond Trencavel reçoit le serment de fidélité de Raymond d'Aniort et de Bernard d'Aliou.

1er juillet 1152, hommage du château d'Aniort et Castelpor rendu à Raymond Trencavel, fils de Cécile, par Guillaume d'Aniort, fils d'Agnès.

1152: autre hommage rendu à Raymond Trencavel par Pierre de Belcastel, Bernard d'Aliou et Eudes d'Aniort, fils d'Adalmus.

1152: autre hommage rendu au même, par Raymond d'Aniort, fils d'Agnès.

vers 1152, autre hommage desdits châteaux et de celui de Belfort, rendu à Raymond d'Aniort, fils d'Agnès et à son fils Raymond d'Aniort, par Pierre d'Albedun, Guillaume d'Aniort et Bertrand Othon fils d'Ermeccens.

1172, Othon d'Aniort fait serment de fidélité à Roger Trencavel, vicomte de Béziers. Fédié ajoute qu'il prêta serment sur l'évangile et s'engagea avec les autres seigneurs du pays.

Décembre 1175, Roger, vicomte de Béziers, reçoit l'hommage des seigneurs d'Aniort, Belfort et Castelpor. Celui-ci, en septembre, avait reçu de Pierre Roger de Mirepoix, cession de tous les droits qu'il prétendait à la succession de Guillaume d'Alaniou (Aliou), vicomte de Sault, dont la soeur avait épousé Roger de Foix.

Mars 1177, Roger Trencavel reçoit l'hommage pour Aniort, Belfort et Castelpor, de Raymond d'Aniort, d'Othon d'Aniort son fils, de Pierre d'Albedune et de Guillaume d'Aniort, fils d'Ermeccens.

30 avril 1177, autre hommage desdits châteaux, rendu à Bernard d'Alion et Othon (d'Aniort), tous deux fils d'Adalmus, par Pierre d'Albedune, Guillaume d'Aniort et Guillaume Othon fils d'Ermeccens.

1179, Idefonse, roi d'Aragon, donne à fief les comtés de Béziers et de Razès à Roger, vicomte de Béziers.

1191, Raymond (Trencavel) reçoit le serment de fidélité de Raymond d'Aniort.

1215, le roi Philippe Auguste reçoit le serment de fidélité de Simon de Monfort pour le vicomte de Carcassonne.

1226, Bernard d'Alion fait serment de fidélité à la Sainte Église.

1233, le comte de Foix reçoit, pour le compte de Nunès Sauche, comte de Roussillon, l'hommage de Bernard d'Alion pour le château d'Usson.

Revenons aux comtes de Razès.

A Ermengarde, en 1090, avait succédé son fils Bernard Aton, né de son mariage avec le vicomte de Béziers. Voilà pourquoi les derniers comtes de Razès portent en même temps ce titre. D'ailleurs, la ville de Reddoe, leur capitale, était ruinée et le titre du Razès était purement nominal et ajouté à celui de Béziers et Carcassonne. Roger, fils de Bernard Aton, lui succéda en 1130. Raymond Trencavel, autre fils de Bernard Aton, succéda à Roger en 1149. Roger-Raymond, fils de Trencavel, fut vicomte de Béziers et du Razès en 1170. Il laissa deux fils:

1/ Raymond-Roger, l'allié et suzerain du comte de Toulouse, dans la guerre des Albigeois mourut en 1209, à l'âge de 24 ans, prisonnier de Simon de Montfort.

2/ Raymond Trencavel, le second, essaya de soutenir la cause de son frère après la mort de ce dernier. Il reconquit son comté de Razès en 1228, mais vaincu de nouveau, il se soumit au roi de France, en 1247, et le Razès fut réuni à la couronne. C'était la fin des comtes et du *Reddesium*.

Guerre des Albigeois.

Le chef de la croisade fut Simon de Montfort et le chef de la résistance fut le comte de Toulouse. Raymond-Roger Trencavel, vicomte de Béziers et du Razès, et neveu du comte de Toulouse, suivit naturellement son chef de file. Il en fut de même des seigneurs du pays de sault. Mais, s'ils soutinrent les Albigeois, étaient-ils réellement attachés à cette hérésie?

Il est permis d'en douter. Plusieurs furent condamnés pour avoir été pris les armes à la main plutôt que comme hérétiques. Voulurent-ils rester fidèles jusqu'au bout à leurs suzerains? Une raison de leur résistance, et des meilleures, dût être, sans contredit, qu'ils voyaient dans ces gens du Nord armés pour faire la guerre aux hérétiques du Midi, plutôt des conquérants plutôt que des défenseurs de la religion. Cela ne fut que trop vrai. Ces hommes du Nord, chevaliers sans terres, vinrent se tailler une seigneurie dans les riches plaines du Midi. Et ce qui acheva encore de décider à la résistance les seigneurs de notre pays, ce furent quelques excès commis. Dès le commencement de la guerre, à la prise de Béziers (1209), cette ville s'étant rendue, de nombreux défenseurs furent passés au fil de l'épée. Il n'est pas jusqu'au monastère d'Alet qui ne fut mêlé à l'hérésie. Nous lisons en effet dans le *gallia christiana*, preuves 13 et 15, que l'abbé et les moines de cette abbaye furent chassés de leur monastère pour crime d'hérésie par le légat du Saint Siège et remplacés par 12 chanoines en 1223. Neuf ans plus tard, en 1132, l'abbaye est rendue à ses moines. De tous les seigneurs connus, deux seulement soutinrent le parti de Simon de Montfort et encore pas jusqu'au bout. C'est d'abord Bernard d'Aliou, baron d'Usson. Avec lui, le Donnezan resta du parti de l'ordre. Cela provint de ce que le comte de Cerdagne, plus tard roi d'Aragon, le déposséda d'une partie de ses domaines, en faveur du comte de Foix. Par dépit, et comme celui-ci favorisait les Albigeois, d'Aliou embrassa le parti contraire. C'est ensuite Gérard de Niort qui se trouvait dans les rangs des Croisés, à la bataille de Muret. Les Aniort, la plus importante famille du pays de Sault, étaient représentés par Gérard d'Aniort et ses quatre fils: Bernard Othon, Géraud, Guillaume, et Guilhem Bernard, auxquels il faut ajouter Raymond dit de Roquefeuil, autre frère. C'était toute une phalange de guerriers, qui, dit Fédié, firent revivre la mémoire des quatre fils Aymon. Le récit de leur résistance aux lieutenants de Simon de Montfort, est devenu légendaire.

Gérald était marié à Esclarmonde de Laurac, dont le château, en Laugarais, était un foyer d'hérésie. Napoléon Peyrat appelle Blanche, la mère d'Esclarmonde, la Niobé Pyrénéenne, car, semblable à cette femme de la fable, elle vit son fils Ayméric, châtelain de Monréal, pendu à un gibet après la prise de Lavaur (1211). Esclarmonde, sa fille, dépouillée de ses châteaux dans le pays de Sault et Géralde, dame

de Lavour, sa seconde fille, finit sa vie d'une façon tragique: elle fut jetée dans un puits que l'on combla ensuite de pierres. La famille d'Aniort, nous l'avons déjà dit, possédait dans le pays les châteaux. Il était seigneur de Laurac d'Aniort, Belfort, Castelpor, Dournes et la bastide de Rochan ou de Belvis. Par sa femme, Gehaet Besplans, dans la plaine de Alzerme, sans compter d'autres terres éparses dans cette plaine. Raymond d'Aniort était seigneur de la Bastide de Belvis. Il avait épousé une de Bélissens, soeur de Pierre Roger, comte de Foix. A côté d'Aniort et de leurs parents, figuraient les d'Aliou. Bernard 1er d'Aliou, seigneur d'Usson et Quérigut, de Montailhou et Prades, d'Espavar et d'Evol, en Cerdagne, était aussi un puissant souverain. Il s'intitulait prince souverain du Donnezan.

Son fils, Bernard II, consentit à prendre en mariage Esclarmonde de Foix, fille de Raymond Roger, comte de Foix (1236) et nièce de la fameuse Esclarmonde; hérétique de marque. Cette alliance fit que les Aliou entrèrent dans le parti Albigeois.

Première période

Commencée en 1208. Crise de Béziers en 1209. Simon de Montfort fit encore le siège d'autres places et s'en empara; il était à Thermes et à Puivert en novembre 1210. Il guerroya contre un ennemi qui se déroba jusqu'en 1215. Croyant le pays soumis, il fit hommage au roi de France, Philippe Auguste, du comté de Toulouse, du duché de Narbonne et des vicomtés de Béziers, Carcassonne et Razès dont il avait pris possession lui-même.

Raymond IV, comte de Toulouse, prince astucieux, s'était d'abord soumis, ainsi que nombre de ses vassaux. Mais, bientôt après, il fit appel au roi d'Aragon, don Pecho, l'ancien comte de Barcelone ou Cerdagne, et à son feudataire, le comte de Foix. C'était en 1211 après la prise de Lavour. Raymond IV tint campagne avec ses alliés, mais ils furent vaincus en 1213, à Muret, et le roi d'Aragon fut tué dans la bataille. Géraud de Niort était dans les rangs des Croisés: il n'avait pas encore embrassé l'hérésie. Le comte de Toulouse se soumit une seconde fois, mais une fois de plus il passa du côté des révoltés. Simon de Montfort vint mettre le siège devant Toulouse, en 1218, et il y fut tué. Son fils Amaury lui succéda. Celui-ci ne put se soutenir contre les Albigeois devenus plus nombreux et plus ardents, il céda sa place à Louis VIII, fils et successeur de Philippe Auguste. Ce fut alors le roi de France lui-même à la tête d'une armée, qui essaya de soumettre le pays, mais il mourut à son tour, avant d'avoir fini sa tâche. La régente, Blanche de castille, continua l'oeuvre commencée, et, enfin, en 1229, le traité de Meaux termina cette guerre, ou plutôt la croisade. On avait réduit le pays par les armes; il restait à réduire, par la persuasion, les hérétiques eux-mêmes, disséminés partout. Durant cette première période, il dut y avoir dans le Pays de Sault quelque incursion des lieutenants de Simon de Montfort: les châteaux d'Able et de Belfort furent pris.

Othon d'Aniort, fils aîné de Géraud, fut blessé à la bataille de Verfeuil, d'où on le rapporta mourant: il venait d'épouser Nova de Cabaret. Après sa guérison, il reprit les armes et fut fait prisonnier. On proposa alors de l'échanger contre un autre chevalier, détenu depuis longtemps dans les tours du château d'Aniort: Jean de Brigier, qui avait été capturé par les frères d'Aniort, à la bataille de Bazièges. Parmi les nobles et bourgeois de la province qui rendirent hommage au roi de France, en 1226, on trouve Bernard de Commeuge, seigneur de Sault, Bertrand d'Aliou et Raymond de Roquefeuil ou d'Aniort.

Deuxième période (1229-1247)

Malgré qu'on eut pris les villes, il restait encore les châteaux, derniers asiles de l'hérésie. Il est certain

que dans ceux des Aniort on soutenait les Albigeois. Napoléon Peyrat va plus loin: il dit que cinq ministres Albigeois prêchaient publiquement dans le château d'Aniort. A Dournes, résidaient les diacres, Navarre et Cernian et la diaconesse de Caraman de la Tour, dont le mari, Gérald, fut un des plus féroces Albigeois. Il était le cousin des Aniort.

L'inquisition fut créée. Un tribunal fut établi. Entre autres, à Toulouse et puis à Carcassonne, les d'Aniort y furent cités. Mais ils refusèrent de descendre de leurs rochers. Pour les y décider, Pierre Amiel, archevêque de Narbonne, se rendit à Roquefeuil, résidence d'Esclarmonde, mère de ces "maudits d'Aniort". La fière matrone, interrogée sur sa foi, dédaigna de répondre, et à la fin, congédia l'archevêque. Othon, son fils, sur l'assurance qu'on n'attenterait pas à sa liberté, consentit à se rendre à Toulouse. Le légat n'osa pas sévir contre ces redoutables chevaliers pyrénéens. Il se contenta de les faire surveiller par le sénéchal de Carcassonne, André de Chauvet ou Calvet. Celui-ci troussa Othon, et dans une de ses chasses il fut enveloppé par les montagnards et massacré dans la forêt appelée Centenaire (*Centenaria*). Ce doit être la place de Centenière, dans le terroir de Coudons.

En juillet 1229, un concile se réunit à Toulouse sous l'instigation du cardinal Saint Ange, légat du Saint Siège et Pierre de Colmieu, vice légat. On y demanda de se liguier contre les ennemis de la foi et notamment contre Guillaume de Pierre Pertuse et Meyraud ou Géraud de Niort. On les déclara excommuniés si quinze jours après l'expiration de la trêve à eux octroyée, ils ne faisaient pas leur soumission. En 1233, le pape Grégoire IX s'en mêla et ordonna au comte de Toulouse de sévir contre plusieurs hérétiques, entre autres, Guillaume et Géraud d'Aniort et leurs parents, qui avaient ravagé les possessions de l'Église de Narbonne et avaient attaqué et blessé des sujets de l'archevêque et l'archevêque lui-même de cette ville. Il ne peut s'agir ici que des possessions de l'archevêque de Gêbetx.

Cependant les d'Aniort furent encore cités au tribunal de l'Inquisition à Carcassonne, pour se voir condamnés comme hérétiques. La confiscation des biens et parfois la mort s'en suivaient. Mais, quoiqu'ouverts croyants, ils n'étaient pas parfaits. Une première fois (1235), on dut les relâcher. Mais un an après on les cita de nouveaux. Cette fois, Guillaume seul osa venir. Il confessa son hérésie et fut condamné à la détention perpétuelle. Esclarmonde, sa mère, Géraud, Bernard Othon et Guilhem Bernard, ses frères, furent déclarés contumaces et dépouillés de leurs chatellenies de Dournes, la bastide de Rochan, Castelpor et Aniort, berceau de cette antique famille.

En même temps, Raymond VII comte de Toulouse, reçut ordre des inquisiteurs de saisir ces biens (2 mars 1236). On y comprit aussi ceux de Guillaume. Othon d'Aniort dut également être pris et incarcéré comme hérétique, d'après les dires de deux témoins dans les assises de l'Inquisition de 1259-1260. Mais, à cette dernière date, il devait être mort, car il n'est question que de Guillaume; et sa soeur Esclarmonde de Ginoules, travaillait, sans doute, à le faire réhabiliter.

Raymond d'Aniort, cousin de ces derniers, après avoir comme eux, soutenu l'hérésie, avait de même vu ses terres confisquées au profit du roi; mais, s'étant soumis de bonne heure, elle lui furent rendues. Cependant, il dut les céder aux nouveaux conquérants.

Malgré tout, les Albigeois tenaient encore. Une grande recrudescence s'était manifestée à l'occasion du soulèvement, en 1228, de Raymond Trencavel, nouveau vicomte de Béziers et du Razès. C'était le frère de Raymond Roger, mort en prison en 1209. Ses vassaux, et en première ligne, Géraud d'Aniort, toujours imprenable, lui firent une garde de corps et la lutte se poursuivit pendant bien des jours encore. Le pays de Sault en particulier offrait de grandes ressources aux révoltés. On descendait de là dans la plaine pour aller surprendre les troupes royales. Ainsi, Carcassonne eut à subir, en 1240, un de ces

sièges rapides et ses défenseurs eurent à en souffrir. Géraud d'Aniort était présent et commandait, parmi les chefs. Dans la vicomté de Sault, à Pierre-Pertuse, à Montségur, on lutta jusqu'au bout. C'est dans ce dernier refuge que se retirèrent Esclarmonde et ses fils et c'est là que s'organisa la suprême résistance.

Les d'Aniort résolurent de se soumettre. Il faut croire que l'excommunication, lancée contre eux leur pesait lourdement. Géraud fut délégué par sa mère, ses frères, ses neveux et ses alliés auprès des officiers royaux qui assiégeaient Pierre Pertuse, pour faire acte de soumission.

Ce fier chevalier vint à Duillac trouver les officiers du roi, entre autres Guy de Lévis, maréchal de Mirepoix, et conclut avec eux l'accord suivant: il fut décidé que le seigneur d'Aniort leur remettrait provisoirement ses places fortes et les accompagnerait à la cour pour s'entendre avec le roi Saint Louis. Si ce dernier refusait le pardon, et si Géraud et ses parents ne pouvaient obtenir du pape d'être réconciliés à l'Église, les châteaux livrés leur seraient rendus, et la guerre recommencerait après une trêve d'un mois (novembre 1240). D'Aniort fut à la cour, à la fin de l'année. Le roi, heureux d'en finir avec ces turbulents barons, ratifia les conventions passées entre ses officiers et Géraud.

Dans sa convention, Géraud abandonnait ses châteaux au roi de France. Il croyait sans nul doute qu'on les lui rendrait plus tard. L'excommunication fut levée mais les terres restèrent au roi. Celui-ci, en compensation, servit à Géraud une rente d'argent. En 1244, il ordonna au sénéchal de Carcassonne de lui servir les rentes mêmes de ses terres, mais il fit défense à lui et à tous les siens de résider sur ces mêmes terres. En même temps, il ordonna qu'on mit des garnisons dans les châteaux des Aniort. Géraud mourut en 1256. Par cette mort, le roi se crut délié de toute concession de rente, d'autant plus, dit-il, il n'a rien consenti aux frères de Géraud. Il veut donc qu'on saisisse leurs terres, car, malgré son ordre, ils s'en sont réemparés. C'est peut-être pour ses motifs qu'Esclarmonde de Ginoules, leur soeur, fit une pétition à l'Inquisition de Carcassonne, pour essayer de les réhabiliter. Les d'Aniort restèrent à peu près dépouillés de leurs possessions dans le pays. Cependant, les derniers défenseurs, les derniers fervents de l'hérésie s'étaient réfugiés à Montségur, et cette citadelle tenait encore; le sénéchal de Carcassonne, Hugo d'Arcis, avait été commandé pour l'assiéger. Le château de Montségur appartenait au comte de Foix; mais il le céda à sa seconde fille, qui l'offrit en asile aux hérétiques. En 1236, eut lieu le mariage d'Esclarmonde de Foix avec le fils du baron d'Usson, Bernard d'Aliou. Esclarmonde apporta en dot à son mari le château de Montségur, et, avec lui, sans doute, un germe d'hérésie. De ce jour, d'Aliou soutint, ou du moins supporta les hérétiques albigeois alors que son père, Bernard I d'Aliou, en 1226, avait renouvelé le serment, déjà fait à Simon et à Amaury de Montfort, d'être fidèle à la Sainte Église et au roi, à qui il soumet ses châteaux. Montailou, la résidence des nouveaux mariés, fut donc une succursale de Montségur, où l'on se rendait par la vallée de la Frau.

L'évêque Albigeois du Razès, Ramon de Péreilla, vint enfin s'enfermer dans Montségur avec le restant de ses fidèles, après avoir séjourné durant quelques temps dans Niort et Montailou. Enfin, après un très long siège, Montségur, qui semblait inexpugnable dut se rendre. "Les assiégés promirent de livrer les hérétiques revêtus qui furent au nombre d'environ deux cents... Sur leur refus de se convertir, on les enferma dans une clôture faite de pals et de pieux entassés, et on y mit le feu. Montségur fut pris au mois de mars 1244. Le grand résultat de cette guerre fut que les seigneurs en sortirent dépouillés de leurs châteaux et de leurs terres, lesquelles furent distribuées en apanage aux lieutenants de Simon de Montfort, chevaliers sans terres, les de Lévis-Mirepoix, Pierre de Voisins, Lambert de Thurey, Sautou, Roquelaure, etc... "Quatre cent trente-quatre fiefs furent créés à cette occasion dans le midi". (Girard, Histoire). Nous avons vu ce qui advint pour les d'Aniort. Dans la part de Lambert Thurey, nous trouvons toutes leurs possessions, même celles d'Alzonne, ainsi que Belfort avec ses moulins et le péage du pont.

Un des frères alla s'établir dans le Roquefortès. Un autre, le baron de castelpor, possédant le moitié de la belle forêt des Fauges, reçut la vallée d'Arèse ou de Saint-Ferréol, un véritable désert, à cette époque-là. Ce fut le déclin de cette héroïque famille. Les châteaux de Montailou et de Gesse furent rasés par ordre du roi. Aniort, d'abord condamné (1256) échappa à la destruction complète, comme nous l'avons vu, par sa bonne position. Avec Castelpor, on en fit plus tard des forteresses royales avec une garnison. On voulait prémunir se contre le roi d'Aragon, ancien comte de Barcelone, lequel depuis la vente de 1067, dont il a été question, conservait ses prétentions sur le Haut-Razès.

Raymond Trencavel, qui avait soulevé sa vicomté, ne se rendit qu'en 1247: on lui fit de bonnes propositions et il abandonna ses droits sur le Razès. Ainsi se fit la soumission complète du pays à la couronne. La féodalité disparut par le fait. Le Donnezan qui était resté en dehors de la lutte, n'en souffrit pas trop: les d'Aliou d'Usson continuèrent à être suzerains des comtes de Foix et du roi de Navarre, dont ils retirèrent toutes sortes de franchises. Mais Montailou dut passer aux mains de la famille de Mauléon: en 1342, Guillaume Glive de Mauléon ayant fait construire une borde en deçà de sa limite sur la seigneurie de Gébetx, l'archevêque de Narbonne lui enjoint de la démolir.

Organisation royale. Bailliage

En 1252, Saint Louis envoya ses commissaires pour faire les recherches propres à cette organisation. Le bailliage de Sault venait, sans doute, d'être créé et il fallait pourvoir à son bon fonctionnement. Ce bailliage dépendit de la sénéchaussée de Carcassonne, tant que celle de Limoux ne fut pas créée. Le bailli était le chef de la justice du roi. Ce ne fut que plus tard qu'il eut le commandement des milices. Belcaire mérita d'être choisi pour le chef-lieu du nouveau bailliage (château déjà ancien. Bourg assez important. Centre du pays). Il comprenait le canton actuel de Belcaire et le Roquefortès (49 communautés en tout). Montailou et Prades restèrent rattachés au Donnezan et celui-ci au comté de Foix. En dehors du bailli, un chef militaire était établi à Niort, où il y avait une garnison forte de 25 sergents d'armes et un arbalétrier avec un chapelain. Philippe de Chailli la commandait en 1260. Une seconde garnison était établie à Castelpor avec trois sergents d'armes. Bernard d'Erali la commandait aussi en 1260.

Une seconde garnison était établie à Castelpor avec trois sergents d'armes. Bernard d'Eralila la commandait aussi en 1260.

Voici maintenant les noms communs des titulaires du bailliage:

En 1317 on trouve Féchy de Pochs. En 1493, Guillaume Bayle.

En 1544, Pierre Baille de Roquefeuil. En 1594, Jean de Nègre, dont la famille conserva ce titre jusqu'en 1770. En 1040, le territoire de Gébetx avait fait l'objet d'une donation par son propriétaire Bernard Odos à la maison Sainte-Croix de Niort.

M. Mis (avocat à Limoux), dans son essai sur l'Histoire d'Escouloubre, nous dit que vers 1265, ce même territoire, sans qu'on en connaisse les motifs, passa effectivement entre les mains de l'archevêque de Narbonne, de la part d'Adus et de Neva. Cette possession fut discutée par le bailli du roi, et, en 1258, l'archevêque fut déclaré légitime possesseur par un acte de confirmation du juge de Sault, ce qui fit cesser toute contestation. De la teneur de cet acte qui rapporte la donation de 1040, il ressort d'abord que ce sont les habitants de Niort qui sont les plaignants. Il ne faut pas oublier que Gébetx dépendit longtemps de Niort. Enfin, tandis que certains historiens ne font remonter cette possession qu'en 1265, il est dit, dans cet acte de 1268, que les archevêques possèdent de temps immémorial. Déjà en 1251 eut lieu un accord entre Raymond d'Aniort et l'archevêque, réglant les droits de chacun sur ce fief. En 1259-1260 et 1263, Bertrand d'Aniort fait reconnaissance des droits de l'archevêque sur Gébetx et

Galinagues (inventaire Roques, t.3, folio 339, Bibliothèque publique de Narbonne).

A cette même époque remonte l'entrée en jouissance du fief de Mazuby par l'abbé de Saint-Michel de Cuxa, en Roussillon. Une délibération de Rodome, en 1748, parle vaguement de l'année 1214. En réalité, d'après un acte retenu dans la collection Doat, à Paris, et cité par Buzairies, nous savons que ce fut Saint Louis, qui pour obtenir de ce monastère l'entière seigneurie de Puylaurens et Gincla, céda aux abbés de Saint-Michel de Cuxa, en 1263, les seigneuries de Cazelles, de la Combe de Munès et de Mazuby, dans le Pays de Sault.

En 1075, le comte de Cerdagne, en réparation d'une incursion sacrilège dans l'abbaye de Saint Michel, s'engage à donner à celle-ci 300 manèuses et 5 villages (*mansos*) dans le pays de Sault, qu'il possédait en vertu de la vente d'Ermengarde.

Au concile de Narbonne, on avait, autrefois, trouvé le diocèse de Carcassonne trop grand, et le Haut-Razès avec le Sault avaient été rattachés à l'archidiocèse de Narbonne, le pape Jean XXII réorganisa les diocèses de France. L'abbé du monastère d'Alet fut nommé évêque et on lui forma un diocèse dans le vaste archevêché de Narbonne. Le pays de Sault avec le Haut-Razès et le Donnezan firent partie de la nouvelle circonscription d'Alet (1317). Cela dura ainsi jusqu'à la suppression de cet évêché (Concordat de 1801). L'archiprêtré du Razès fut ainsi supprimé mais on en créa un autre à Saint Paul de Fenouillèdes. A cette abbaye St-Paul fut rattachée celle de Joucou. Les abbés de ces monastères devaient assurer le service religieux dans les paroisses dont les églises étaient soumises à leur juridiction. De là vint le droit de collation de bénéfice ou de présentation et nomination qu'eut plus tard le chapitre pour les prêtres séculiers dépendant de l'évêque d'Alet. A peu près à l'époque de la création de l'évêché d'Alet, disparurent dans le pays deux églises anciennes: Saint-Vincent de Campagna et celle de Fontanes, dédiée à Saint-Marcel et dont on voit encore les ruines sur la hauteur, entre Fontanes et Barrancou.

Vers la moitié du XIV^{ème} siècle, la peste fit apparition dans le pays en général. Le Capsir, le Donnezan furent décimés. Des villages entiers disparurent. L'abbé de Roquelaure fait remonter à ces pestes la disparition de Gébetx. Il faut y ajouter Montpié et Coumareilla, et peut-être d'autres encore. La tradition dit, en effet, que ce fut la peste qui rasa ces derniers villages, que les Recherches du diocèse d'Alet en 1594, mentionnent comme "depuis longtemps ruynes". A la peste s'ajouta encore la guerre. Les Espagnols franchirent la frontière et achevèrent ce que la peste avait commencé.

C'était alors la lutte de Charles V avec les rois de Navarre et d'Aragon, c'est à dire la première période de la guerre de Cent-Ans. Le roi de Navarre, qui était l'allié des Anglais, ne manquait pas, à chaque nouvelle déclaration de guerre, de lancer en France et dans le pays de sault, ses bandes espagnoles qui ravageaient la contrée. Un moment pourtant la paix fut faite: c'était la fin de la première période de la guerre de Cent-Ans. Le pays, dit l'abbé de Roquelaure, s'était bien battu, et, en récompense des services rendus, on lui accorda plusieurs privilèges dans les forêts du roi.

Déjà, en 1320, le 8 juillet, le roi Philippe V, en vertu d'une ordonnance, avait confirmé certains privilèges, qui "de toute antiquité, dit-on, étaient en pleine libérale et paisible possession des habitants de Sault". Chaque communauté avait tout droit au bois pour le chauffage et la clôture des propriétés. Quant aux constructions et réparations des maisons, comme il fallait des sapins (*habetx*), c'est à dire des arbres d'une certaine importance, il fallait la licence des gardes des forêts, qui ne pouvaient la refuser, ainsi que leur marque. Le roi permettait encore, dans cette ordonnance, le défrichement des endroits peu boisés, la dépaissance dans les forêts pour le gros bétail, le charbonnage et l'ébranchage des arbres

pour la nourriture des animaux. Cette ordonnance resta très longtemps en vigueur. Plusieurs maîtres des eaux et forêts de Languedoc la confirmèrent. En 1481, on s'appuya sur elle pour faire acquitter divers habitants de Belcaire qui avaient usé de leurs droits dans la forêt de Niave.

La paix fut conclue un moment entre la France et l'Espagne (1375). Mais en 1380 l'on se battit déjà et du Guesclin était sur la frontière du roi de Navarre pour "chasser" l'Anglais et ses alliés. Nos pères, d'un côté et les Espagnols de l'autre, livrèrent souvent bataille dans le Capcir, le Donnezan, le Sault et la Cerdagne.

Sous Louis XI, dans les démêlés qu'il eut avec Charles le Téméraire, duc de Bourgogne, le roi de France eut encore à lutter contre le roi d'Aragon. Les troupes espagnoles envahirent le bailliage de Sault et ravagèrent tout ce qui tomba sous leurs mains. Mais le pays eut des défenseurs: à Belcaire, Aniort, Roquefeuil, Castelpor et Able, on résista victorieusement à l'ennemi, Belfort seul fut pris et démantelé.

Une fois encore, en 1496, les armées espagnoles envahirent le pays de Sault. Charles VIII, roi de France ayant conquis le Royaume de Naples, l'Europe, jalouse, s'était liguée contre lui. Ferdinand le Catholique, roi d'Aragon, lança ses troupes en-deçà de la frontière du Roussillon. Mais les châteaux résistèrent. Castelpor, seul, tomba aux mains de l'ennemi, qui le détruisit. Ce fut à l'occasion de cette dernière invasion que, en 1503, on présenta des doléances aux États du Languedoc: Alet, Limoux et le pays de Sault se plaignirent d'avoir été ravagés par les Espagnols.

Guerres de religion

On eut l'invasion calviniste. Le duc de Lévis-Mirepoix, descendant de Lévis autrefois lieutenant de Simon de Montfort soutint le parti de la Réforme dans la contrée. Quillan avait été pris en 1573 par les calvinistes, qui vinrent attaquer le château d'Able, le prirent et le détruisirent. L'année suivante, Niort eut le même sort. Tout ce qui avait l'apparence d'un château fut attaqué et détruit. Belcaire, résidence d'une famille de Nègre des baillis de Sault, et Roquefort, résidence des de Niort, furent incendiés. Il en fut de même de Rodome.

De toutes les forteresses anciennes, gloire et force du pays de Sault, il ne resta debout que celle de Dournes, et encore était-elle rattachée au Donnezan. Elle devait tenir jusqu'en 1640, époque de la dernière incursion des Espagnols dans le pays. Quillan avait été repris par le vicomte de Joyeuse: mais il retomba entre les mains des calvinistes en 1575.

Viguerie dit que les Huguenots ayant pour chefs les Sieurs du Villar et de Burgarach, prirent par escalade la ville de Quillan, le 12 octobre, et son château le 15 du même mois, si bien que l'archevêque de Narbonne, seigneur temporel de cette ville, "de ce instruit et narri pour être homme déjà vieilli et plus que septuagénaire, devint malade d'une fièvre chaude et décida en la maison épiscopale de la Cité de Carcassonne, où il se trouvait en mission".

Enfin, en 1580, les partisans de la réforme furent réduits à l'impuissance et à peu près anéantis, on les pourchassa dans les repaires qu'ils s'étaient créés dans le Pays de Sault et on ne reparla plus d'eux.

Seigneuries et familles de l'ancien temps

Dans le pays de Sault, dès l'origine, plusieurs fiefs furent formés, tous soumis aux comtes de Razès. D'Aniort fut fait seigneur d'Aniort et prit le titre de Baron. Les membres de cette famille reçurent, eux aussi, divers fiefs ou seigneuries, Aliou entre autres.

Autant de châteaux, autant de seigneuries. Able, Belfort, Dournes, Aliou ou Montailou, Aniort et Castelpor, tels étaient donc les premiers fiefs. Ce qui les distinguait surtout c'est que leur possesseur y agissait en maître absolu, quoique, de sa personne, il rendit hommage à un supérieur.

Aniort et Montailou furent deux seigneuries importantes. Elles ont fourni des guerriers d'élite et des vicomtes au pays: d'Aniort et d'Aliou sont justement célèbres. Comme seigneurie, Aniort devait comprendre la majeure partie du plateau de Sault, car nous n'y trouvons pas d'autre seigneur particulier. A Aliou se rattachait le haut plateau avec Prades. La seigneurie de Castelpor était une possession de la maison d'Aniort. En 994, Odon de Niort donne le château de ce nom à Névie, sa femme.

En 1100, Pierre, fils d'Impérie, fait hommage de ses châteaux d'Aniort et Castelpor à Bernard Trencavel.

En 1240, Géraud de Niort faisant sa soumission, engage parmi ses châteaux celui de Castelpor. Il est probable qu'après la guerre des Albigeois, un descendant de la grande famille d'Aniort prit le titre de seigneur de Castelpor. On en trouve déjà un en 1147, alors que le château était encore du domaine de la famille.

En 1278, Bernard de Castelpor est convoqué à Carcassonne, à l'occasion d'un duel, avec les principaux seigneurs de la sénéchaussée.

En 1351, on trouve un Pierre de castelpor. Jeanne de castelpor vendit la moitié de sa seigneurie à Jean de Castelpor, et donna l'autre moitié à Gausserand de Marsa. Nous trouvons deux familles distinctes qui se partagent la seigneurie: la famille de Marsa, qui outre la moitié de la seigneuries de Marsa, Castelpor, etc... possède en propre la seigneurie de Farmaing et celle d'Ansignan en fenouillèdes, celle de Quihaut, fief de Opier, et le fief de Folia Ramon (commune de Belvis). Nous retrouverons la seigneurie d'Ansignan sur le nom de Mathieu de Niort en 1493. L'autre famille est celle de Castelpor, qui tient la moitié de cette seigneurie, et en propre celle d'Axat. Belfort fut le centre d'une autre seigneurie.

En 1298, la terre de Beaufort fut vendue par noble Bernard de Luzenac à Bertrand de Sautou.

En 1372, Guillaume d'Usson fait serment de fidélité pour Beaufort.

En 1452, Blanche de Roquefort id

En 1480 et 1572, Roger de Villemur fait le dénombrement de cette terre que cette famille posséda jusqu'en 1714.

Enfin, le 26 septembre 1714, François d'Usson de Bonrepos en fait l'acquisition à ces derniers, qui avaient dépossédé un moment les d'Usson.

A côté de ces fiefs existaient encore des seigneuries ecclésiastiques, appartenant à des dignitaires de l'Église. On trouve dans le pays de Gébetx, celle de Mazuby et celle de Joucou. C'était l'archevêque de Narbonne qui était seigneur de Gébetx. Une partie de Niort s'y rattachait aussi. A part ceux de gébetx, l'archevêque de Narbonne retirait encore d'autres droits seigneuriaux dans le pays.

Coudons: la moitié de la seigneurie lui revenait.

Gébetx: Seigneur en toute juridiction; il y avait une maison particulière, avec grenier, un moulin, une belle forêt et de beaux pâturages, une forge détruite, enfin, les droits de leude et une part au cens et les agries.

Niort: l'archevêque percevait blé, argent, chanvre et droits de lods (ventes).

Rodome et Galinagues: prélève deux fougasses blanches et quelques poules. L'abbé de Saint Michel de Cuxa (en Espagne, avant l'annexion du Roussillon) était seigneur de Mazuby. L'abbé de Joucou était seigneur de Joucou, Aunat, Campagna, Fontanes et d'une partie de Rodome et Galinagues.

Seigneurie d'Aniort.

D'Aniort avait déjà un nom en 845, puisqu'il fut nommé baron. En 994, Bernard Odon fait don par testament, à Névie, sa femme, des châteaux d'Aniort et Castelpor. Nous retrouvons en 1016 ce même Bernard Odon, fils d'Ermesinde, avec Névie, sa femme et leurs fils Guillaume, Bertrand et Pierre, ainsi qu'en 1037 et en 1040, dans des donations diverses à l'église de Niort.

Guillaume, fils de Névie, fait hommage à Ermengarde, mariée à Trencavel et morte en 1090, des châteaux d'Aniort et de Castelpor. Vers 1100, on cite Pierre, fils d'Impérie, Bernard et Udalger, fils de Guilhelme, lesquels font hommage des châteaux d'Aniort et de Castelpor à Bernard Trencavel, fils d'Ermengarde, à ses fils, Roger et Raymond et à sa femme, Cécile.

En mars 1132, eut lieu le mariage de Guillaume d'Alone avec Brandimène de Foix, fille de Roger III et de Chimène. Ce Guillaume fait partie de la famille d'Aniort. La preuve est que, sa soeur Gila ayant épousé le comte de Foix, leur fils Udalger cède à son oncle Guillaume, en 1145, tous ses droits à l'hérédité de sa mère, tant sur le château de Niort que sur le reste du pays de Sault.

Le 1er juillet 1152, le susdit Guillaume, fils d'Agnès, rend hommage de ses châteaux à Raymond Trencavel.

En 1153, Raymond et Odon d'Aniort, fils de Guillaume, font serment de fidélité pour leur château d'Aniort, non au comte de Foix, comme on le dit, mais au comte de Béziers. A leur tour, Raymond d'Aniort et son fils, autre Raymond, se font rendre hommage par Guillaume et Bernard Othon, fils d'Ermeccens. Il est à remarquer qu'en plus des châteaux d'Aniort et Castelpor, on mentionne dès lors celui de Belfort.

En 1171 et 1172, Othon d'Aniort est mentionné comme témoin et faisant serment de fidélité aux vicomtes de Béziers. En 1163, 1193 et 1229, on cite comme témoin Guillaume d'Aniort. En mars 1177, on trouve un hommage des châteaux d'Aniort, Belfort et Castelpor rendu à Roger Trencavel par Raymond d'Aniort, son fils Othon, Guillaume d'Aniort, fils d'Ermeccens et Pierre d'Abedun (ou de Béziers). Encore un fief nouveau dans la famille. Après la guerre des Albigeois, nous trouverons les Aniort à Saint Louis et la vallée d'Arèse (le Bézu, Saint Ferreol). On relève donc trois frères, fils d'Ermeccens: Guillaume, Bernard Othon et Guillaume Othon, cités dans un hommage du 30 avril 1177. Vers 1180, paraît Gérard d'Aniort: il épouse Esclamonde de Laurac, fille de Blanche de Laurac, en Laugarais, soeur d'Aymeric, seigneur de Laurac et de Guiraude, épouse de seigneur de Lavaur. De ce mariage naquirent Bernard Othon, seigneur de Laurac, après la mort d'Aymeric, son oncle, Géraud, Guillaume, Guillaume Bernard, et Raymond. Puis une fille, Esclarmonde de Ginoules, tous héros de la guerre des Albigeois.

1° Bernard Othon avait épousé Nova de Cabaret, quelques temps avant la bataille de Verfeuil. Il fut déclaré hérétique en 1236. Il était en prison en 1240, avec Guillaume, son frère.

2° Géraud d'Aniort fut un des lieutenants de Raymond Trencavel. En 1213, il était encore parmi les croisés et combattait dans leurs rangs à la bataille de Muret. En 1218, il épousa Sancia, soeur de Nunès Sanche, comte de Roussillon et nièce du roi d'Aragon. Il mourut, dépouillé de sa seigneurie, à Escouloubre, en 1256, en laissant deux filles, Alix et Blanche, et deux fils, Raymond et Bertrand.

3° Guillaume d'Aniort combattit, lui aussi, dans les rangs Albigeois. En 1232, le pape Grégoire IX se plaint notamment de lui, pour avoir, avec ses frères et complices, dévasté les terres de l'archevêque de Narbonne et violenté ses sujets; il ordonne au comte de Toulouse d'agir contre eux.

En 1237, Guillaume, cité avec ses frères, devant le tribunal de l'Inquisition et convaincu d'hérésie, se soumit et fut condamné à la prison perpétuelle. En 1259-1260, à la révision de son procès, les témoins disent qu'il était faidit aux jurés du temps de Simon de Montfort. En 1240, après la soumission de Géraud, son frère, il fut élargi sous condition avec Bernard Othon.

4° Guillaume Bernard suivit l'exemple de ses frères, Géraud et Bernard Othon. En 1237, ils étaient tous

trois condamnés comme hérétiques.

5° Raymond d'Aniort était aussi appelé Raymond de Roquefeuil. Il possédait la bastide de Rochan ou Belvis, Artigues et le château de Belcaire. En 1226, l'évêque Albigeois Benoît de Thermes lui confère le *consolamentum* et il meurt en 1227.

6° Esclarmonde de Ginoules, fille de Gérard d'Aniort, dut vouloir faire réhabiliter ses frères devant le tribunal de l'Inquisition. En 1259, le fils de Raymond, Bertrand d'Aniort, fait reconnaissance de Gébetx à l'archevêque de Narbonne. Bertrand d'Aniort, deuxième fils de Géraud, marié à Dame Misse et mort en 1266, eut deux fils: Pierre Roger, marié à Sauremonde, absous de l'excommunication en 1259, et Raymond; puis une fille, Blanche, religieuse de Prouilhe.

Certains membres de la famille d'Aniort, possédant leurs fiefs ailleurs, prirent souvent le nom de leur seigneurie nouvelle: Castelpor, Marsa. De même autrefois avaient fait Guillaume d'Aliou et Raymond de Roquefeuil.

Gausserand de Marsa est mentionné en 1371 et Raymond de Marsa en 1410. Leurs droits s'étendent sur Assignan, Taissac (ou Saint Martin Lys), Quirhaut, Cailla, Marsa, Quirbajou et Alclat. Ramon de Rodome, en 1371 tient des fiefs à Rodome, Belfort, Niort, Camurac et Comus (Montpié). En 1320, Raymond d'Aniort, fils de Raymond et d'Ermengarde, est seigneur de Brenac. En 1360, Jean est collecteur dans le bailliage de Sault pour la maison du roi Jean. En 1372, le même, petit-fils de Raymond et seigneur de Belfort, reconnaît l'autorité de Charles V. En 1480, Mathieu, fils de Raymond, et son épouse Delphine font serment de fidélité à Louis XI. En 1493, Mathieu de Niort et ses deux fils, Bernard et Léonard, délimitent leurs possessions à Belfort, la pièce probante se trouve aux archives communales de Belvis.

De ce qui précède, on peut distinguer dans cette famille deux branches: d'un côté une lignée commençant à Raymond et se poursuivant par son petit-fils Jean, Bertrand, Gaston, Gausserand et la fille de celui-ci, Elisabeth ou Isabeau, qui semble finir la lignée, d'autre part Raymond d'Aniort (1462), Mathieu son fils (1493), Bernard, son petit-fils, lequel a pour successeur Antoine de Niort.

Les d'Aliou ne le cèdent en rien aux d'Aniort. Napoléon Peyrat et Fédié avec l'abbé de Roquelaure pensent que les d'Aliou étaient une branche féminine pour le moins de la maison d'Aniort. Le plus ancien de ses membres que l'on trouve dans l'histoire, est Bernard d'Aliou, qui après la mort de Roger le Vieux, comte de Carcassonne (1012) et la formation du comté de Foix, fut créé vicomte de Sault. En 1131, nous trouvons Guillaume d'Aliou, lui aussi vicomte de Sault. D. Vaissette l'appelle Guillaume d'Alone ou d'Alonian. Le comte de Foix lui donne en mariage sa fille Brandimène et fit épouser à son fils Gila, la soeur de Guillaume.

En 1152 et 1177, nous voyons un Bernard d'Aliou. Peut-être est-ce le fils de Guillaume?

En 1268, le fief de Bernard d'Aliou fut cédé au comte de Foix par le roi d'Aragon. Par le dit acte, d'Aliou fut dépouillé de certains biens. Fâché contre le comte de Foix, il se tourna contre lui dans la guerre des Albigeois et soutint, par conséquent, Simon de Montfort. Il parvint ainsi à reprendre possession de ses domaines, et en 1252, il jurait fidélité au roi et à l'Église. Mais le comte de Foix avec qui il avait fait la paix l'attira par ruse dans son parti. D'Aliou avait deux fils: Bernard, seigneur de Montailou, et Arnaud, seigneur d'usson. Roger Bernard fit épouser au premier sa soeur Esclarmonde. Ce mariage fut conclu en 1236. Esclarmonde apporta en dot le château de Montségur et 100 sols melgoriens que d'Aliou lui reconnut sur Artigues et Mijanès. Le comte de Foix lui fit ratifier l'acte de 1208 et ainsi d'Aliou fut dépouillé.

Les églises anciennes.

Les églises actuelles ne sont, le plus souvent, que des reconstructions plus ou moins récentes d'anciennes, qui ont disparu.

Belcaire: à part des oratoires champêtres, existait une église ou chapelle à côté du cimetière actuel. C'est la raison de son éloignement: une tradition dit que le village y était aussi. Cette église devait être dédiée à Saint Michel, puisque plus tard, c'est sous ce vocable qu'on a désigné le cimetière.

Camurac. L'église ancienne, comme le village sans doute, était à l'Est du cimetière actuel sur le petit tertre dit: la Force. Cet endroit a en effet tout l'aspect d'une ruine.

Roquefeuil. Au près de l'ancien château, du côté d'Espezet, on peut voir les ruines de l'ancienne église Saint Martin. On dit que le bénitier de l'église actuelle en est venu, avec le portail d'entrée, ils ont le même cachet original: on y a gravé comme ornementation les figures des cartes à jouer: des carreaux, des coeurs, des piques et des trèfles. Or, on fait remonter l'origine des cartes à 1400: elles furent imaginées pour amuser Charles VI le fou. De cette ancienne église aujourd'hui disparue et que l'on a marqué d'une croix en pierre, on peut encore suivre les fondements, avec, au fond, un banc taillé dans le roc. Les recherches du diocèse d'Alet (1594) mentionnent des champs "près de l'église Saint Martin". Elle pouvait donc être debout à ce moment.

Gébetx. On voit un carré de maçonnerie, reste de l'ancienne église. On y a trouvé récemment une chrémère en argent. Un encensoir de l'église de Merial et du même métal peut aussi en venir. Cette église dédiée à Sainte Madeleine, est mentionnée dans les recherches de 1594: "N'y avons trouvé qu'une petite église, le village étant depuis longtemps ruyné".

Joucou. Au fond du jardin du presbytère, on voit encore les restes de l'ancienne église Saint Jacques, l'église de l'abbaye. Elle occupait tout le jardin. On en voit encore l'abside du choeur avec deux morceaux de chapelles latérales, le tout en style roman. Les dimensions de cet édifice nous démontrent l'importance de l'abbaye: il mesurait 16 m de largeur. L'abbaye elle-même était au dessous de l'église, des côtes de la rivière. Elle communiquait avec celle-ci par une porte romane existant encore et donnant accès à ce que l'on appelle encore "le cloître".

Rodome. Avant le XVII^{ème} siècle existaient 2 églises ou chapelles: l'une, dont on voit encore les ruines dans le cimetière de la paroisse, et qui, jusqu'en 1645, servait d'église paroissiale, elle était de date très ancienne puisqu'elle était construite dans le style roman. L'autre était à l'emplacement de l'église actuelle: c'était une chapelle appartenant au chapitre Saint Just de Narbonne. Un couvent de bénédictins dépendant de celui de Joucou, existait à Rodome.

Campagna. D'après les actes de 850 et 873, existaient 2 églises, l'une dédiée à Saint Vincent et l'autre à Saint Jean. La première a disparu au XIV^{ème} siècle. M. Mis, dans son histoire manuscrite d'Escouloubre, la dit située à 20 toises de la rivière d'Aude, et sur le chemin de ce lieu; elle était d'après Don Vaissette, adossée au roc qui sépare les deux communes de Campagna et Fontanes, c'est à dire au bout du pont actuel, sur le roc de Campagna et la route nationale de Montlouis. Sur l'emplacement de la seconde est sans doute bâtie l'église actuelle. Un porche roman, restauré peut-être, c'est tout ce qui reste de l'ancienne église de Saint Jean. En 1594, les recherches du diocèse d'Alet mentionnent sur les limites

de Rodome et Fontanes, l'Église Saint Marcel. C'est celle dont on voit encore les ruines sur la hauteur qui sépare les deux communes. C'était une chapelle de 4 m sur 13, dans le style roman.

Montaillou. Chapelle Notre Dame. Ste Vierge apparaît à jeune fille gardant troupeaux et lui dit son désir de voir construire là une chapelle. Elle laissa empreinte de ses pieds et de ceux de l'enfant Jésus. Existent encore aujourd'hui. Pourraient d'ailleurs s'expliquer naturellement. Lieu de dévotion et de pèlerinage. Église Saint Thomas d'Able était située en face des tunnels d'Able, de l'autre côté de la rivière. En 1068, est mentionnée l'église St Jean de Fontanes.

Histoire moderne

Aperçu historique de cette époque (1610-1789)

En 1640, avait eu lieu l'annexion du Roussillon. De ce fait, le pays se trouva plus éloigné de la frontière. En 1654, une armée se trouvait en Catalogne et c'est pour elle que le pays de Sault conduisit l'artillerie à travers les Pyrénées. Le 1er août, le prince de Conti, allant rejoindre cette armée, se trouvait à Belcaire avec plusieurs lieutenants généraux, placés sous ses ordres, de l'infanterie et des gendarmes. Le même jour, Gaston de Nogaret, duc de Caudale, colonel général de l'infanterie de France, arriva lui aussi à Belcaire pour partir sans doute dans la même direction. Le pays fournissait sa part de soldats. Création de la route de Vauban. Créé des débouchés pour le pays et favorise son commerce. Les armées la parcouraient. En 1684, passèrent à Belvis, où l'on faisait étape, 7 sergents de cavalerie, un bataillon de Piémont et une compagnie d'infanterie du régiment de Normandie.

Les forêts furent exploitées avec régularité et fournirent à la marine des mâts et des rames, au commerce, des planches, qu'on exportait dans les environs et aux particuliers les bois de construction. Les forges occupaient quantité de mulets et de muletiers, appelés *traginiers* (*trahere*). Le mulet marehaut à bât était, dans tout le pays, à peu près l'unique moyen de transport.

L'agriculture s'était développée. Défrichements dans les forêts.

Au point de vue de l'administration, le bailli en était le directeur général, dans le bailliage de Sault. Son rôle était de rendre la justice; il était en même temps chef de la milice. Au dessous du bailliage était la sénéchaussée. Le pays avait, depuis 1240, dépendu de celle de Carcassonne; en juin 1642, un édit royal établit la sénéchaussée de Limoux. Dans les villages ou communautés, l'administration était confiée à deux consuls, élus tous les ans. Leur rôle était de celui des maires actuels; ils étaient en plus chargés de faire payer l'impôt.

Les impôts. Le domaine du roi.

Impôts directs: taille, capitulation, vingtième, dîme.

" indirects: gabelle, équivalent.

La taille. Pour les finances, le pays de Sault relevait du diocèse (division administrative d'Alet). Les états de la province de Languedoc, indépendants pour l'impôt, réglaient eux-mêmes leur budget et répartissaient à chaque diocèse le montant de sa contribution: c'était le principal de l'impôt, dit mande de la province. Lors de la tenue de l'assiette ou réunion des délégués du diocèse, on ajoutait les dépenses particulières de ce diocèse et on répartissait à chaque communauté cette nouvelle contribution avec la première. Enfin, dans la communauté, les répartiteurs, après avoir ajouté le budget particulier ce celle-ci, faisaient la répartition à chaque propriétaire. Par une sage disposition, on avait fixé pour les

communautés, d'après leur importance, une certaine somme (de 300 à 800 livres) qu'il ne leur était pas permis de dépasser pour leur budget particulier. La base de répartition de l'impôt était le compoix (revenu imposable). Il y avait deux sortes de compoix imposables: le compoix terrien et le compoix cabaliste (ou du bétail). La répartition prenait donc le tant pour livre de l'impôt et le multipliait par le compoix d'un chacun.

Capitation: impôt qui se payait par tête. Variait suivant la richesse et l'industrie de chaque personne.

Vingtième: Impôt sur le revenu. Établi en août 1741 et porté d'abord au 1/10 des rentes et revenus des biens nobles et industries. Cet impôt n'atteignait pas les revenus plus grand que 100 livres. En mai 1749, on l'abaissa au 1/20 pour le faire porter sur tous les revenus et produits, tout propriétaires ou usufruitiers, nobles ou roturiers.

Gabelle: 30 livres pour chacun. Pour les bêtes, le sel était moins cher et on en devait prendre chaque année 6 livres pour les bêtes à cornes et 2 livres pour chaque bête à laine. Un grenier ou chambre à sel était établi à Belcaire. Par une ordonnance de 1319, s'étendant à tout de district du salin de Carcassonne et au pays de Sault en particulier, la vente et l'achat de sel est libre. Il est fixé seulement un droit de leude ou de circulation de 2 sous tournois par charge de mulet, 18 deniers par charge d'âne, 4 sous tournois pour chaque bête attelée à la charrette, enfin 4 deniers par charge d'homme et 2 deniers par charge de femme. Mais en compensation de ce que perd le trésor royal, il est imposé une taxe unique, payable en 10 ans, de 60 sous tournois, pour chaque feu d'une certaine valeur.

Équivalent: Ressemble à notre patente et à nos droits de régie. L'équivalent était perçu sur le débit de la viande, du poisson et du vin.

viande: perçu droit de 18 deniers par livre carnassière (1,5 kg)

poisson: 10 sous le quintal

vin: 1/6 de son prix

Autres impôts: Fermes du roi [revenus des terres appartenant au roi, droit d'agrier et de censive (récoltes), de lods (succession), de vente]. Extrait d'une pièce de procès soutenu par Niort au XVII^{ème} siècle et montrant les droits du roi: le roi y possède sa place du marché, sans mesures, ses moulins et leur district; il n'y a pas de four banal, mais il y a ses forêts de Niave, de la Farge et la Maure, du col de Sellits, du rec de Lavol et de la Turine.

Vers 1700, le roi ayant besoin d'argent, résolut la vente des petits domaines. Le baron d'Usson acheta dans la région une grande partie de ces droits. Pierre Casemajon fut acquéreur de ceux de Niort. Dominique Fonds, seigneur de Limoux, acheta le moulin du roi à Niort. La communauté de Rodome acquit le domaine de ce lieu en 1696. Puis, en 1761, l'archevêque de Narbonne est seigneur à Coudons, Mérial et Lafajole; l'abbé de Saint Michel de Cuxa à Mazuby. M. Fons à Niort; la communauté à Rodome; le chapitre Saint Paul à Aunat, Campagna, Caillens, et Bessède; enfin M. Brésillou à Roquefeuil.

L'armée au XVII^{ème} siècle

Elle était divisée en régiments appelés ordinairement du nom de la province qui les fournissait: régiment de Languedoc, etc... Ordinairement, les engagements fournissaient le contingent nécessaire. Quand il fallait plus de soldats, le roi faisait une levée d'hommes. En 1691, Belcaire dut fournir et équiper 15 hommes. Des contributions en nature étaient aussi imposées (équipement). En 1695, le pays de Sault devait fournir des rangs pour les galères du roi: on les rendait à Quillan pour les faire parvenir

au port de Rochefort. Outre l'armée permanente existait encore la milice. But: défendre le sol et contribuer à la police. La province de Languedoc formait 8 régiments de milice. La pays de Sault en avait 4 compagnies. Le bailli en était le commandant en chef.

Les écoles sous l'ancien régime.

Instituteurs ou régents dans toutes les communautés. 50 instituteurs d'après les actes notariés de Belcaire, de 1666 à 1789. On en trouve à Belvis en 1677, à Roquefeuil en 1678, à Niort en 1657, à Merial en 1681, à Mazuby en 1707. Le régent ou la regente avaient un traitement fixe: le roi fournissait le premier, ensuite les communautés s'imposaient afin de compléter le traitement des éducateurs. A Belcaire, en 1679, on payait 30 livres à la régente et 150 au régent.

Produits. Industrie et commerce du pays.

Les forêts d'autrefois.

L'ordonnance de 1320 sous Philippe V le Long, fixe pour le pays les privilèges déjà accordés. Le roi permet aux habitants:

1° de prendre dans ses forêts le bois nécessaire d'abord au chauffage, puis à la clôture des propriétés, enfin à la construction et réparation des maisons.

2° de faire dépaître leur bétail librement dans ces forêts et d'en tirer les branches propres à l'alimentation de ce bétail.

3° de défricher les endroits clairsemés pour servir à la culture.

D'ailleurs, l'archevêque de Narbonne avait, en 1268, fait confirmer des privilèges pareils qu'il avait accordés aux habitants de Niort et Gébetx dans ses forêts, et dans l'exercice desquels on le troublait. La Maîtrise, devenue plus tard l'administration forestière, a toujours été gênée par ces privilèges et on a cherché à les faire disparaître, de là plusieurs actes et procès sur la matière.

En 1398, dans les comptes du domaine, il est fait mention de droits payés par le pays de Sault et que l'on nomme albergue. Il en est de même dans les reconnaissances de 1544 et 1648. Dans un règlement que firent les eaux et forêts en 1585, on exige, pour obtenir du bois, que l'on en fasse la demande par écrit. On sent déjà les restrictions.

En 1653 eut lieu une première réformation des eaux et forêts. Les commissaires font leur réserve sur la concession du bois vert et les défrichements; ils exigent que le pays obtienne du roi la confirmation de ses privilèges.

Nouveau règlement en 1675, qui réduit l'usage du bois mort et sec et à la dépaissance. Il supprimait donc le bois vif de chauffage, de faire dépaître et fit maintenir ce règlement qui réduisait les privilèges originaux. Mais le dernier règlement de 1754, tolère les anciens usages.

L'administration forestière était la même que celle d'aujourd'hui, sauf que les noms ont changé. La Maîtrise des eaux et forêts de Quillan, était un chef-lieu d'inspection dépendant de la grande maîtrise du Languedoc, comme l'inspecteur dépend du conservateur.

Les scieries.

Les moulins à scié ou scieries se trouvaient à proximité ou au milieu des forêts, on y débitait les arbres découpés en rouls pour en faire des planches. Les scieries étaient nombreuses sur le Rébenty. Mgr. de Bonzy, avait, en 1635, inféodé ses terres aux Nègres d'Able, ceux-ci possédaient, au nom de l'archevêque et en leur propre nom, plusieurs de ces scieries. Avant 1670, ils en avaient 3 dans la vallée de Font-d'Argent à Lafajole; et, en cette même année, elles furent emportées par une inondation. En 1673, Thimoléon de Nègre estima, c'est à dire reconnut, posséder un moulin ressec à Mérial, entre le rec de Tavol et le chemin des Gardeilles.

Jean de Nègre, lieutenant du bailli, habitant de Belcaire, possédait au lieu-dit Fount de Touillou, à Lafajole, une scierie. A peu-près au même endroit, l'archevêque en possédait une autre, dont il est fait mention en 1694, au lieu-dit la Madeille. Peut-être est-ce la même. Une seconde de l'archevêque se trouvait au lieu dit le Mouli de Lafajole.

En 1673, Pierre de Nègre estima un moulin ressec à Lafajole, lieu-dit le mouli-bieil, à l'île de Tibiac, avec borde joignant. Les héritiers de noble Gérard de Niort en estiment un autre au fond de la Coume d'en Gaillard: c'est la scierie actuelle de Lafajole. Les mêmes en dénombrent une seconde à Niort, au moulin de la Ille. M. de Nègre d'Able acheta plus tard ces deux usines des de Niort. La dernière avait été dénombrée en 1503 par Bertrand de Niort.

A Mériel, l'archevêque de Narbonne avait une scierie au lieu-dit plus tard Moulin de M. Foix: c'est actuellement l'usine électrique de M. Lacroix; et une autre au rec de Laval, celle-là même estimée par de Nègre en 1673. Enfin, à Niort, au lieu-dit pré de la Gutre, existait une scierie qui se trouvait démolie en 1673.

Les forges.

Le fer qu'on employait dans le pays s'y fabriquait aussi: plusieurs forges à la catalane y fonctionnaient, empruntant aux forêts le charbon et au Rébenty la force motrice nécessaire. Dans ces sortes de forges, pour faire le fer, on chauffait dans un fourneau un mélange de minerai et de charbon. Un immense soufflet, activé par une roue hydraulique, donnait l'air nécessaire à la combustion. Le charbon, en brûlant, faisait fondre le fer, qui coulait à un moment donné, par un trou pratiqué à cet effet, au fond du fourneau.

A côté de celui-ci se trouvait le mail, immense marteau soulevé également par une force motrice, et frappant sur une enclume énorme, soutenue par une pierre. C'est avec le mail que le fer, encore rouge, était étiré, découpé et dégrossi.

En 1328, l'archevêque de Narbonne permet à Géraud Surmain d'élever une ferrière dans le territoire de Gébetx, avec faculté de pouvoir couper du bois dans ses forêts pour faire le fer. C'est l'origine de la forge de Mérial. En 1420, Gausserand Roger d'Aniort prend à bail cette même ferrière (mouline ferrière). Plus tard, le même archevêque était possesseur des deux principales forges existant dans le pays de Sault, l'une à Mérial et l'autre à Lafajole. Il en est fait mention au XIV^{ème} siècle par Paul de la Jugie, dans le Livre vert de l'archevêché de Narbonne: en 1635, le cardinal de Bonzy les inféoda aux de Nègre d'Able, avec toute sa seigneurie. L'emplacement de ces forges, confisquées par l'Etat à la Grande Révolution, a servi, dans ces derniers temps, à faire des demeures de gardes forestiers.

La forge de Mérial, la plus importante comprenait: son corps de forge, avec chute d'eau et canal d'amenée, dont on voit encore les débris, et, comme dépendances: un magasin à charbon à côté du mail, et un magasin à fer ou ferrerie avec un corps d'habitation: c'est la maison de Latour actuelle appelée encore la ferrerie, appartenant à l'administration forestière, qui en a fait l'habitation d'un brigadier, avec

un pied à terre pour les chefs en tournée. De cette forge dépendait encore un martinet, où de faisaient les travaux moins importants: on y travaillait le fer déjà dégrossi; on y faisait surtout des clous. Il était situé à la scierie actuelle de M. Lacroix. Quand l'Etat eut confisqué la seigneurie de l'archevêque de Narbonne, comme bien ecclésiastique, à la Révolution, la forge de Mérial fut mise en vente avec ses dépendances, et M. Courreut, alors fermier, acheta ce lot. La forge fonctionna jusque vers 1860. A cette époque, l'administration l'acheta pour son compte. Le martinet, transformé en scierie, fut acheté par M. Lacroix.

La forge de Lafajole, située en amont du village à l'emplacement de la maison forestière, n'était pas aussi importante que celle de Mérial. Elle comprenait, comme celle-ci, la forge, le magasin à charbon et la ferrerie ou magasin à fer.

A un moment donné, les deux forges n'ayant, sans doute, pas assez de travail, celle de Lafajole fut fermée: c'était en 1732. Les de Niort depuis 1588 possédaient à Niort la place d'une forge, sise dans le pré de la Gutre à côté de la scierie. On la trouve encore en 1667.

Vers 1689, il est parlé d'une forge construite pour le compte du roi, ou plutôt de l'administration forestière à Belfort et sise à Roquefort. A l'emplacement de celle de Niort, l'Etat organisa plus tard une scierie comme il le fit à Lafajole et au moulin de Foix. D'autres forges du même modèle existaient encore à Mijanès, à Assou, à Orgeix, et à Orlu. A signaler encore une forge à Roquefort.

Certaines produisaient 15 quintaux de fer chacune par semaine. Le fer qui, de ces forges sortait dégrossi, servait pour l'usage du pays même; on le façonnait dans les martinets, ou bien il était dirigé ailleurs, surtout du côté de Chalabre, débouché naturel du pays. On le vendait en moyenne 22 livres 5 sols la charge de 3 quintaux en distinguant 3 qualités: le fer façonné dont la proportion, pour la production, était de 7 quintaux sur 15, le fer fourés pour 2 quintaux et le fer voque pour 6 quintaux.

Les moulins.

Celui de Lafajole devait exister mais il n'en est pas fait mention. A Mérial, nous en trouvons un appartenant à l'archevêque.

A Niort il y a 3 moulins: l'un dit le moulin du roi ou des Paichères, en aval de Niort, adossé au premier rocher de Labau, et dont la directe appartenait tout d'abord au roi, elle est mentionnée déjà en 1261; il fut acheté, avec l'île formée par son béal, en 1688, par Thimoléon de Nègre, bailli de Sault, pour la somme de 1300 livres. Ce moulin, à cette époque, était en ruines et, malgré la clause stipulant sa restauration dans le susdit acte d'achat, il ne fut jamais restauré. Le second, dit le moulin de la Ille, ou île à côté de l'église, appartenait à l'ancienne famille de Niort. En 1608, Jacqueline de Niort, mariée à noble Germain de Montailou, en fait faire la reconnaissance comme indivis, avec les héritiers de Jean de Niort. Cette part fut achetée, en 1667, par Thimoléon de Nègre. En 1677, celui-ci était seul possesseur. Le troisième, dit de Costerose, aujourd'hui moulin neuf, appartenait en 1673 aux héritiers de Gérard de Niort. Il passa comme les autres à la famille de Nègre et, plus tard, à celle de M. Fondi, vers 1756.

A Belfort, il y avait comme aujourd'hui quantité de moulins. D'abord, celui dit de dessus; en 1766, M. de Turin Couderc l'affirma pour 130 livres. Le moulin du roc, fut en 1667, acheté à Joseph Terrisse, sieur de Griboulous, par le bailli de Sault, qui le revendait à Casemajon en 1695. En 1766, de Coudorc l'affirma en son propre nom. Ce moulin était compris dans la commune d'Espezet. Celui de la carrière

appartenait, en 1686, à un certain Boyer, rentier, de Belfort, et, de 1694 à 1745, à Vincent Bernard, notaire. Le moulin de Cazelles avait toujours appartenu aux de Couderc; il fit ensuite partie de la dot de Françoise de Couderc, mariée au sieur Daure, contrôleur à la chambre à sel de Belcaire et passa ainsi à une famille étrangère. Enfin, le seigneur de Belfort y possédait en propre deux moulins: l'un dit de Belfort, auquel on adjoignit une scierie, et l'autre à l'Escarraseou, ou moulin d'Able. L'ancienne filature et le petit moulin à côté sont les restes du premier. Le second est aujourd'hui en ruines. La chaussée de prise d'eau de ce moulin a toujours coûté de grands travaux et est très exposée aux inondations.

Le moulin de Joucou appartenait au chapitre Saint-Paul, ainsi que ceux de Gesse et de Campagna. A Camurac, nous trouvons 4 moulins. Le moulin dit du Boc ou de Montailou, ainsi que le moulin dit du Pas, appartenaient tous deux à la famille de Nègre de Belcaire, et, en 1752, à la branche du Clat.

Autres industries.

Nous trouvons un chapelier à Belcaire, beaucoup de médecins, apothicaires, ou chirurgiens; un médecin herniste, à Montailou. On faisait des tuiles à Roquefeuil, au lieu-dit la Condamine. Il existait une autre tuilerie, sur la limite d'Espezet et Belvis à la Rabasse.

On avait des moulins à foulons pour les draps; on en trouve un à Niort, *als repassat*, appartenant au roi, en 1261, aux de Niort en 1673 et 1705, puis à M. Fondi en 1759. On l'appelait le moulin d'en Marsol. On exportait du bois et du fer.

Inventaire du mobilier d'une maison en 1752:

"Dans laquelle maison nous avons trouvé un joug plus une paire de liens appelés jubles, une reille du poids de 8 livres, deux chaînes en fer dites trazegets, de 14 mailles; plus trois cadenats en fer pour attacher les boeufs, de 5 mailles, un instrument aratoire appelé araire, une bêche, une hache, un taraire, une demi-ferrade et un picot en fer pour le fumier. Puis (dans les appartements), un chenet, une crémaillère sans chaîne, des pincettes, une grosse corde appelée sougue; trois chaudrons à moitié usés, une bassinoire, un poëlon, un pot de fer avec couvercle, deux sènals cerclés avec couvercle (pour conserver l'eau), un plongeon (pour puiser l'eau), deux assiettes en étain, deux cuillères et une salière d'étain, une cruche, un piché, 3 plats, 4 assiettes et 4 écuelles de terre, un flacon de miège, un réchaud de terre, une table avec ses pieds (pieds pliants), une armoire avec un battant, en sapin, une caisse à grain, une lampe en laiton, une conque (bassine en bois), une marque dite pégadou, en fer (pour les moutons), 4 bancs, un tamis en poils, deux faneilles et un tas de fumier devant la porte.

Au grenier: 3 cabasses, plus une pelle en bois de sapin, 4 sonnettes dites coqueillards, une passoire de grains, 3 cribles, une quatrième paumoule (paumelle), 5 sacs, une bouche de charrette, 6 linceuls dont 4 usés, une vieille nappe et une serviette, 2 bourrasses neuves et 2 usées".

Il faudrait encore parler de l'habillement: d'abord l'antique bormette, dans la forme du casque à mèche de couleur grise; puis la culotte courte arrivant au genou où elle serrait la guêtre grise ou le bas blanc. Si vous y ajoutez la carmagnole ou veste courte à queue de morue, vous concevrez la belle mine du paysan avec sa figure rasée.

Les mesures dans le pays de Sault.

Dans une reconnaissance de Niort en 1673, on nous dit que les mesures du pays de sault étaient celles de la ville de Limoux.

Longueur:

_le pied: 0,324 m= 12 pouces (27,6 mm), 1 pouce=12 lignes (2,25 mm)

_la toise=6 pieds (1,95 m). la perche=3 toises (5,84m) ou 18 pieds.

_la lieue=3000 toises (5,845 km)

_la canne valait 1,78 m. Elle se divisait en 8 pans ou emfans, de 223 mm, soit 8 pouces. Le 1/4 du pan valait 56 mm ou 2 pouces.

_l'aune valait 1 m et 189 mm.

Capacité: le sétier valait 76 l et 4 dl.

_1 sétier= 4 quartiers ou cartiers de 19 l et 1 dl. Le quartier avait un dérivé, la mesure, ou moitié de quartier et huitième du sétier: 9 l 5 dl et 5cl.

_le boisseau ou rusquet était le 1/4 de la mesure, le 1/8 du quartier ou 1/32 du sétier. Il valait 2l 4dl.

Dans un acte de 1688, on parle d'une mesure de Belvis pour l'avoine: le sétier sibadier, qui valait, ajoute-t'on 5 cartiers, mesure du Razès (95l.)

Pour le vin, la charge de 12 migères valait 1hl 18l. Ma migère valait 9,84l. Elle se divisait en 12 feuillets ou 24 pistolets. Celui-ci valait 0,41l.

Pour l'huile, l'unité de capacité était la livre (0,44l)

Poids:

_la livre: 489 gr

_1 quintal=100 livres=48 kg et 9 hg

_3 quintaux= 1 charge

Livre en usage dans pays: 407 gr=16 onces (25,4 gr)

once=24 deniers

denier=24 grains (44mg)

Pour le sel, on avait le minot qui en capacité valait 20 coups et en poids 100 livres.

Monnaie:

Livre tournois= 1 franc

1 livre= 20 sols ou sous

1 sol= 12 deniers

Volume:

27 pieds arbres= 1m cube

Les seigneuries de 1610 à 1789.

A côté de seigneur se trouve le sieur de ... : c'était un titre attaché à la terre, au quartier possédé en propre par le titulaire et qui contenait ses terres nobles, c'est à dire privilégiées, ne relevant que de leur propriétaire et ne payant pas d'impôts.

Seigneurie de Niort.

Elle dénombrait, en 1503, un fief noble et d'autres terres à Niort, un second fief à Rodome, et un troisième à Fontanes, c'est à dire à Dournes. En 1594, nous trouvons cette seigneurie indivise entre Antoine de Niort, seigneur de Roquefort, et Jean, son parent. Jean de Niort conserva sa part; elle comprenait, entre autres, le moulin de la Ille (reconnaissance de 1608).

Les héritiers de Jean furent: Jacquette de Niort, mariée à un autre Montesquieu, et Géraud de Niort, qui

ne laissa que 3 filles. Comme la dot de l'une mariée le 17 juin 1653 à Jean-Jacques de Couderc, sieur de Cazelles, n'était pas payée, ce dernier obtint du parlement de Toulouse un arrêté qui lui adjugeait la seigneurie de Niort. D'autrepart, François de Montesquieu, baron de Coustaussa, héritier de François de Roquelaure, vendit, le 11 mai 1667, à noble J. Thimoléon de Nègre, bailli de Sault, la seconde part de cette seigneurie de Niort. Ainsi, en 1673, cette seigneurie fut dénombrée par indivis entre Jean-Jacques de Couderc et Thimoléon de Nègre. Mais de Couderc vendit bientôt sa part: le 15 octobre 1696, Pierre Casemajou, ancien capitaine au régiment royal Roussillon, l'acheta pour la somme de 3400 livres.

Entre temps, les commissaires du roi, pour la vente des petits domaines, mirent en vente celui de Niort. Casemajou l'acheta, sur adjudication faite à Paris, dans le palais de Tuileries, le 20 décembre 1696. De Nègre, qui était son beau-frère, lui en paya la moitié, et par un acte consenti le 27 avril 1697, ils partagèrent ces nouveaux droits qui venaient aussi s'ajouter à leur seigneurie.

Nous arrivons ainsi jusqu'en 1756. Thimoléon de Nègre avait, comme héritier, à ce moment, une femme, Marie de Nègre d'Able, veuve alors de M. de Blanchefort Rermes. Le 15 septembre 1756, elle vendit sa seigneurie au sieur François Dominique Fonds, seigneur direct de Limoux. L'année suivante, la même acheta la seconde part au petit-fils de Casemajou, Pierre Germain, résidant à Mirepoix. Ainsi, Fonds, devenu plus tard Fondi de Niort, fut seul seigneur de Niort jusqu'à la Révolution, où disparut la seigneurie.

Seigneurie de Belfort.

Elle était entre les mains de la famille d'Usson. Mais, avons-nous dit, celle-ci fut un moment dépossédée par les Villemur, qui la possédaient en 1480, jusqu'en 1714. Roger de Villemur de Paillers, seigneur de Belfort et autres places, habitait Chalabre en 1694. Il était marié successivement à Dele. Françoise Désert (1638) et à Dele. Antoinette d'Ax de la Serpent (1648). De son premier mariage, il eut un fils, Jacques, seigneur de Ganat, qui dut mourir sans postérité, et une fille, Marie, mariée à Alexandre de Ravat, seigneur de Miglos. De son second mariage, il eut deux filles, Jeanne et Anne. Celles-ci, avec Marie leur soeur, vendirent la seigneurie de Belfort à Jean-Louis François d'Usson de Bonrepos, marquis de Bonnoc (26 septembre 1744).

En 1760, nous trouvons encore François-Armand d'Usson comme seigneur de Belfort. Mais vers 1784, c'est Pierre-Guillaume de Sauzède qui acheta le titre de seigneur et baron de Belfort et autres places. D'Usson de Bonrepaux, chevalier, conseiller du roi et au conseil de marine, chevalier d'honneur au Parlement de Toulouse, était comte du pays de Sault et de la justice royale de Belcaire, de Beaufort, Espezel, Belvis, Comus et camurac, Galinagues et autres terres dans le pays de Sault, seigneur aussi de Prades et Montailou, et gouverneur des châteaux d'Usson et de Quérigut.

Le dernier marquis de cette famille "grand chambellan de Louis XVI, maréchal de camp, ex-délégué aux E.G. par la noblesse de la sénéchaussée de Pamiers, mourut guillotiné sous Robespierre" comme le porte la déclaration de sa succession au bureau du Pla (29 fructidor an V). Sa fille, en 1805, était marquise de Saint-Souplet.

Seigneurie de Castelpor.

Sieur de Plaigne (1594), seigneur en toute juridiction de Marsa et Quirbajou. Son héritière Anne de Plaigne, en 1667, s'intitule seigneresse de Marsa, Quirbajou et Castelpor. Anne de Plaigne était mariée

à Guy de Fau, comte de Pibrac, et la seigneurie de Castelpor passa dans cette famille. En 1748, on y trouve François de Durfort, comte de Pibrac.

Seigneurie de Gébetx.

Relation faite par le châtelain de Quillan, lors de la visite qu'il en fit en mai 1676, suivant l'ordre que le cardinal de Bonzy lui avait donné.

" A Niort, il y a, de la directe de son Eminence, le moulin de la Ille qui fait censive, et une rue au milieu du village... Plus, entre Niort et Meyrial, il y a un moulin à foulon et martin et à faire clous, qui porte 60 livres de rente. Plus il y a à Mérial une ferrière qui est affermée à 800 livres; plus un moulin à scier proche la dite ferrière, et il y a de plus, au dit Meyrial, une métterie et un pigeonnier qui est détachée de la dite métterie, à 4 piliers, le reste du village est composé d'environ 35 ou tant de maisons, qui sont, la plus grande partie, toutes de bois, où se trouve l'église et la maison presbytérale, qu'ont été bâties depuis peu, où les habitants de Lafajole vont entendre la messe. à Lafajole, une ferrière qui porte 500 livres de rente, plus une métterie que M. de Gébetx a affermée... la merrerie de la Madeille qui est sur la montagne. Il se pourrait faire au lieu-dit de Lafajole un moulin farinier... j'ai trouvé en plus un moulin à scier, situé sur la dite rivière de Rébenty, dit le moulin de Lafajole... et un peu plus haut, le long de la dite rivière, un autre moulin à scier. ... il y a de plus un bois nommé le bois de Thébiac, les forêts de la combe de Font d'Argent, Bac et Soula, celle de Sarrat de la Galine, la forêt du lac de Laval..."

Le moulin de la Ille appartenait aux de Niort et plus tard aux de Nègre, et il payait censive à l'archevêque. La ferrerie de Mérial comptait deux tours au lieu d'une. En 1683, le moulin à farine a été bâti à Mérial, et non à Lafajole. La forge de Lafajole fut fermée vers 1731.

Les grandes familles de 1610 à 1789.

de Niort

Bernard de Niort.....noble Jean de Raynaud
(gouverneur Donnezan)

Delle. Catherine de Barrau.....Antoine Fonds
(baptisé le 2 fev 1625, mort en 1667)

Jeanne Marie Deumier.....François Dominique Fonds
(baptisé le 4 août 1657)

Anne Catherine d'Andrieu.....Jean Jacques Fonds
(bapt. 21 janv. 1681)

1^{er} août 1753

Antoinette Astruc.....François Dominique Fonds
(bapt. le 30 juin 1729)

(Devint le 26 mai 1757, seigneur unique de Niort.

Il figure en 1789 parmi les membres du directoire du département de l'Aude. Ecroué le 8 septembre à Carcassonne, arraché de l'échafaud par Fabre d'Eglantine, son parent). Eut 12 enfants dont:

_François Antoine, major général garde nationale le 10 août 1789. Engagé dans armée de Dugommier, périt d'un coup de feu au siège de Collioure.

_Antoine Louis Alphonse, né le 14/2/1760 à Niort. Commissaire ordonnateur des armées le 5/10/1802, conseiller d'arrondissement le 23 mai 1820, conseiller général de l'Aude 1833.

_François Antoine Alphonse, refuse en 1790 de prêter serment à Constitution Civile du clergé. Exilé en Espagne, retour, nommé curé à Quérigut.

_Frédéric Auguste, Lieutenant au régiment d'infanterie en 1807, et lieutenant cavalerie ensuite. Né à Niort le 28/10/1769.

_Jean Gabriel Georges Philippe. Né à Niort le 27/10/1772. Entre dans armée en Espagne comme le précédent.

_Philippe Charles Louis Henri Ferdinand. Entré armée Espagne. Marié le 16/1/1809 à Delle. Marie Victoire Maigna

Philippe Charles Louis Henri Ferdinand.....Marie Victoire Maigna

Antoine Marie Marcien
Fondi de Niort (né le 16
novembre 1809), mort le
16 mai 1885.

Angèle Fondi de Niort
(née le 30/10/1815)

Isabelle Fondi de Niort
(née le 31 mars 1820)

Bienfaiteur Haute vallée
de l'Aude (routes)

épouse Marie Fse. Amélie de Lapasse St. Germain

Géraud
(prêtre)

Marcien Marie Henri Gustave Adolphe
(né le 24 janv. 1848).....épouse Alix Cazaben

Isabelle

mort en 1917

Soi-disant originaire d'Espagne. Antoine de Nègre, marié en 1525, à Jeanne de Lévis, et le plus ancien connu de ce nom.

Antoine de Nègre.....Jeanne de Lévis

Angélique de Gayraud.....Pierre de Nègre.....Marguerite de Verniolles

2 èmes nocés

1 ères nocés

Pierre de Nègre
(2è branche. de Nègre du Clat)

Jean de Nègre
(1ère branche. de Nègre d'Able)

1 branche de Nègre d'Able

Jean de Nègre.....Marie Serda

Antoine de Nègre Jean François Françoise
1 ères nocésPierre de Nègre.....Marguerite du Bousquet

César Guillaume Jean Marguerite / Thérèse Madeleine Joseph Jean-François
de Nègre de Nègre de Nègre de Nègre de Nègre Pierre

Thimoléon de Nègre.....Marie Anne de Corneille

Antoine François César Benoît Jean Jean Marguerite Anne Marianne
Marie Toinette Rose
de Nègre de Nègre de Nègre de Nègre François Anne Marguerite

Avec Thimoléon de Nègre, le père, ce fut l'apogée. En 1667, il achetait la seigneurie de Rodome et la conseigneurie de Niort. Il mourut en 1703. Ses fils furent successivement baillis. A propos du dernier Nègre, Buzairies raconte que le 17 mai 1732, le curé de Niort fut trouvé mort au milieu de la rue, assassiné durant la nuit.

Deuxième branche de Nègre du Clat

Françoise de Traversier.....Pierre de Nègre.....Raymonde de Germa

Troisième branche

De Couderc: famille possédait le fief de Cazelles

Darses: Originaires du lieu de Casseignes, paroisse de Jean sous Monjou, au diocèse de Saint-Flour en Auvergne.

Cazemajou

De Traversier de Montauriol

De Thonel d'Orgeix et de Vaichis

Les églises depuis le XVII ème siècle

Église de Mérial, bâtie vers 1670. A Niort, une cloche date de 1750 et l'autre de 1714.

Espezet. Église récente. Belle église gothique à 3 nefs.

Lafajole. Nouvelle église bénite le 1er mai 1870. Style gothique.

Au commencement XVIII ème siècle église de Niort fut reconstruite car le 10 mars 1699, le clocher et la nef s'effondrèrent.

Mode, dans les églises, d'avoir un grand retable faisant le fond de l'autel.

Les fruits décimaux ou dîme

Les dîmes portaient 1° sur les récoltes

2° sur le coût des bêtes à laine, pour les agneaux destinés à la boucherie

3° sur la laine des brebis

Taux variait de 1/4 au 1/40

Histoire contemporaine

La révolution dans le pays

Les réformes de la Constituante.

Le 12 juillet 1790, on vote la constitution civile du clergé. On remaniera la division territoriale (départements). Création du département de l'Aude avec 6 districts ou arrondissements. Département et districts gérés chacun par un directoire, plus tard préfet et sous-préfet, entourés d'un conseil d'administration.

Dans le canton de Belcaire, M. Fondi de Niort fut élu juge de paix.

Mobilisation pour la guerre contre l'étranger. Garde Nationale (Belot de la Digne, commandant, et François Antoine Fondi de Niort, aide de camp le 15 juillet 1791).

La Terreur

Anciens nobles durent supprimer la particule. Château de Cazelles incendié. Fondi de Niort, administration du département de l'Aude. On lui demanda raison de l'absence de 4 de ses fils, qui furent réputés émigrés. Il fut écroué le 8 septembre 1792. Fabre d'Eglantine le fit élargir plus tard.

[Le clergé et la constitution civile.](#)

Les lois des 26 novembre, 27 décembre 1790 et 17 avril 1791 exigeaient des fonctionnaires publics et par conséquent de tous les curés le serment de fidélité à cette loi. La formule adoptée était la suivante: "Je jure de veiller avec soin sur les fidèles qui me sont confiés, d'être fidèle à la nation, à la loi et au roi et de maintenir de tout mon pouvoir la Constitution décrétée par l'assemblée nationale". Par les décrets de juin 1791 et du 1er octobre 1791, on condamna les réfractaires à émigrer ou, après 15 jours de délai, à se livrer pour être déportés. La loi du 20-21 octobre 1793, après avoir accordé un délai de 10 jours pour disparaître, portait la peine de mort contre tout réfractaire trouvé sur le territoire de la République. Henri Beille, prêtre insermenté, fut condamné à mort et exécuté à Carcassonne le 20 février 1794 à 6 heures du soir (2 ventôse an 2).

[De la Révolution à nos jours.](#)

[Histoire politique](#)

Pays de sault a perdu de son autonomie. Après la Révolution de 1830 et celle de 1848, les habitants de Lafajole, Merial, Roquefeuil etc... se retournent contre les gardes forestiers. Certaines maisons sont pillées et des parties de forêts rasées. Il fallut l'intervention de la troupe pour faire cesser le pillage. Voici une pittoresque anecdote de la guerre de 1870-71. C'était après la conclusion de la paix. Les mobiles du Donnezan, rentrant chez eux, furent en chemin surpris par la nuit, et s'arrêtèrent un peu avant d'arriver à Espezel. Un mauvais plaisant les ayant vus et profitant de la surexcitation des esprits, fit courir le bruit, du côté de Lafajole et de Merial, que les Prussiens envahissaient de pays. Devant ce danger, tous les habitants valides se levèrent comme un seul homme, armés, qui d'un fusil, qui d'une faux, pour aller à la rencontre de l'ennemi. Les plus sentimentaux avaient fait leurs adieux à leur famille. L'un d'eux fut, dit-on, caché par sa femme dans une armoire (Jean Pierre Chourreau de Lafajole). Enfin, l'équipée se termina dans la cour du château de Niort, où, après avoir rassuré tous ces vaillants et les avoir félicités de leur patriotisme, M. Fondi de Niort les ramena dans leurs foyers.

[Forêts. Cantonnement des usages.](#)

Défrichements arrêtés. Le code forestier, dans l'article 61, reconnaît les droits des habitants. Dans les articles 114 et 115, le code forestier admet que l'Etat peut, quand il le voudra, de libérer de ces usages, soit en payant le capital, en les assimilant à une rente, soit en les groupant dans le même quartier de forêt ou canton: c'est là le cantonnement. Par ce fait, l'Etat cède une partie de sa forêt, qui devient exclusivement la propriété des usagers d'une commune, et où ceux-ci exercent leurs droits d'usage. Dans le pays de Sault, ce fut en 1860 et 1861, que l'Etat fit la proposition de cantonnement. Elle comprit alors 6 communes: Belcaire, Roquefeuil, Espezel, Comus, Niort et Merial.

[Administrations et impôts actuels.](#)

Enregistrements et domaines.

Bureau de recette à Belcaire, pour tout le canton.

Impôts directs et indirects.

Civilisation et progrès. Conclusion.

Pays de Sault purgé des bêtes fauves qui l'habitaient, au XIX ème siècle. Les ours, les plus dangereux, ont disparu les premiers. Loups nombreux en 1848. Le pays a fait un grand pas en avant, à tous les points de vue.